Ramsay Cook

De Bourassa à Bissonnette

Gérard Pelletier

L'UNEQ ne répond plus



Volume XXIII
Numéro 4
Juillet-août 1995
3,95 $

Cité libre
1991-1995



Le grand caricaturiste Robert La Palme a ressorti ses pinceaux, sa gouache et ses plumes pour *Cité libre*



Anne-Marie Bourdouxhe, directrice, 1991-1995



De gauche à droite : Claude Guérin, Éric Devlin, Angéline Fournier, Anne-Marie et Jean-Pierre Bourdouxhe, Louise Landry Balas, Stephen Schecter, Marie Desjardins, Robert (Bob) Davies et George Tombs. Au premier plan : Louis-Philippe Rochon et Paul-Christian Nolin

Danielle Miller, Pierre Joncas et Gérard Pelletier

Adieu

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

«Marianne, pourquoi faisais-tu cette tête là? Je t'ai fais honte en courant après toi pour te photographier en «vague-rampart» de l'Île d'Orléans ? — C'est pas toi, c'est la vague qui ne voulais pas me suivre, me répondit la cadette de mes filles...» Dur, dur d'être à la tête d'une vague lors de la dernière parade de la St-Jean. Pardon, il fallait dire défilé car cette manifestation se voulait «noble et bleue». Cela certes le défilé le fut mais il a été surtout lent à venir, comme le référendum...

Début juin, durant la même semaine, j'ai assisté à un colloque et à une conférence sur le référendum et après. C'est dommage qu'il n'y ait pas eu grand monde au colloque sur *Le Québec de l'après référendum* organisé par le département de sociologie de l'UQAM dans le cadre du congrès des Sociétés savantes. À ma connaissance, personne n'a repris la communication du professeur Pierre Drouilly. Or, ce spécialiste bien connu des sondages a expliqué et ce, à son grand dam (il ne s'en n'est pas caché), que quelque soit la manière dont on formule la question référendaire, la façon dont on découpe l'échantillonnage des sondés (âge, sexe, catégories psycho-sociales etc.) on retrouve peu ou prou les mêmes résultats qu'en 1980: 40% de «oui», 60% de «non». Et le jeudi de cette même semaine de juin, le sénateur Gérald Beaudoin exhortait les amis de *Cité libre* en ces termes: «La porte doit rester ouverte, pour la réconciliation, après le référendum».

Oui bon, on va le gagner ce référendum. Il fallait voir la tête des souverainistes qui fermaient la marche du dernier défilé de la St-Jean. Ce n'était pas celle de gens qui «surfaient» sur la grande vague de l'indépendance et les spectateurs n'étaient pas du tout tentés de se joindre à eux. Le quant-à-soi prédominait. Ce qui me rappelle que c'est le fédéraliste de ce colloque de sociologie, Stephen Schecter, qui fut le seul à évoquer la question de l'attitude à avoir au lendemain d'une victoire à un ou deux pour cent de l'option du gouvernement provincial actuel. «Faisons momentanément l'hypothèse que le référendum gagne par 52 pour cent, dit-il. Le lendemain il faudra se voir chez le dépanneur, dans le métro — je parle évidemment de Montréal, mais sa région comporte les deux tiers de la population du Québec —, comment la société civile se tiendra-t-elle ensemble ?» Il faudra que les souverainistes se conforment eux aussi à la recommandation du sénateur Beaudoin. À moins que le scénario que nous propose Jacques Goldstyn ne se concrétise...

En attendant Parizeau, Gérard Pelletier, Danielle Miller et Louise Landry Balas ont testé l'ouverture d'esprit du président de son syndicat pour le premier, celle de ses contemporains pour la deuxième et Louise Landry Balas la ligne téléphonique d'information, dite «Avenir du Québec». À lire.

«Si la vraie tolérance existait de par le monde, nous n'aurions pas eu besoin que 1995 soit proclamée l'année de la tolérance» nous a rappelé fort à propos Madeleine Gobeil lors de sa conférence aux amis de *Cité libre* en avril dernier. Tout comme pour Boutros Boutros Ghali, dont je lis toutes les entrevues qui me tombent sous la main, j'aime entendre les hauts fonctionnaires de ce que de Gaulle appellait le Grand Machin. Ils me rassurent sur l'avenir de l'humanité et Madeleine Gobeil, Directeur de la Division des arts et de la vie culturelle à l'UNESCO, est de ceux-là.

Oh la la, cet article du professeur Alain Parguez, directeur de la série *Monnaie et Production* de la revue *Économies et Sociétés* (que nous devons à Louis-Philippe Rochon) a fait grincer les dents de quelques membres du comité de rédaction. Je vous avoue qu'en le publiant, je me suis servie, pour la première et la dernière fois, de mon statut de directrice. Parce que, voyez-vous, cet article il m'a plu. Il répond à une question que je me pose depuis bien des années: comment se fait-il que les pays de la Communauté européenne rechignent à adopter une monnaie commune ?

«Tout à coup, en sortant de la torpeur policière et de l'isolement caractéristique de la «normalisation» imposée par le grand frère soviétique, processus abrutissant et interminable qui dura de 1968 à 1989, les Tchèques ont vite dû faire face à l'ahurissante circulation internationale, aux vagues de «privatisation» et, en l'absence d'une idéologie officielle, à la relativisation galopante des valeurs.» Concrètement, cela se manifeste comment chez les Pragois ? André Seleanu s'est longuement intéressé à la question.

Enfin Paquerette Villeneuve nous parle d'une île qui a fait rêver bien des petites filles à travers le monde. L'île d'Anne, l'orpheline de *Anne of Green Gables* qui tenait mordicus à épeler son prénom avec un «e» à la fin. Ce qui semblait tout naturel à mes filles qui ont visionné *ad nauseam* la version française de la série télévisée tirée du célèbre roman de Lucy Maud Montgomery. C'est bien pourquoi l'Île-du-Prince-Édouard n'est passeulement un beau coin de pays, elle est surtout un beau coin de la planète.

«La pensée de Bourassa repose sur le fond de son catholicisme — c'est le côté castor de ce castor rouge, ainsi que l'étiquetait avec perspicacité Laurier.» L'éminent historien Ramsay Cook, un lecteur assidu du *Devoir* et le traducteur d'éditoriaux d'André Laurendeau durant les années 60 pour la revue *Canadian Forum*, nous raconte l'évolution de ce quotidien au cours de ses quatre-vingt-cinq années d'existence. Passionnant!

Pierre Joncas, quant à lui, célèbre un autre anniversaire. Il y a cent ans cette année naissait Marcel Pagnol, l'auteur de *La gloire de mon père* et du *Château de ma mère*. «Forme d'expression fort populaire dans un pays, la Russie, où les oracles inspirent depuis toujours un respect religieux, le récital poétique est peu connu dans nos contrées. Que fait un poète sur scène?» Paquerette Villeneuve le sait. Elle était à McGill le printemps dernier pour entendre le récital du grand poète russe Evgueni Evtouchenko.

Claude Péclet a lu *Le référendum, un syndrome québécois*, le dernier ouvrage d'un homme qui a eu dans sa jeunesse une grande influence sur son engagement politique: Charles Gagnon, ancien cité libriste (il en fut viré avec Pierre Vallières), ancien ténor felquiste et grand militant du mouvement marxiste-léniniste du Québec et du Canada (le groupe *En Lutte!*). Claude Péclet a aimé mais il est resté sur sa faim...

Là-dessus, chers lectrices et chers lecteurs, je vous fais mes adieux en vous rassurant tout de suite, *Cité libre* demeure. Elle paraîtra en septembre sous la direction conjointe de Max et Monique Nemni que vous connaissez déjà pour les avoir lus et entendus l'une et l'autre dans la revue ainsi qu'à l'occasion des soupers *Cité libre* de Montréal, de Québec et d'Ottawa.

Quand je repense à toutes ces réunions du comité de rédaction qui se sont faites dans la plus pure tradition de *Cité libre* — lecture à haute voix des articles écrits par les membres du comité ou par d'anciens et de nouveaux collaborateurs, lecture suivie par la séance de critique de tout un chacun qui était là — je me dis qu'on a été une bonne gang qui a eu ben du fun tout en travaillant ben fort et gratis avec ça!

Il y a eu cette soirée de janvier 92 par exemple où Claude Guérin, notre graphiste, téléphone pour dire qu'il manquait une page au prochain numéro. Ce qui amène Stephen Schecter et Angéline Fournier à rédiger ce dont on discutait à ce moment-là soit la défense du bilinguisme officiel contre Don Getty, le premier ministre de l'Alberta d'alors, qui en voulait l'abolition. Ce soir d'octobre 1991 où George Tombs et Angéline Fournier nous parlent de l'affaire Haddad. Toutes ces soirées successives où Paul-Christian Nolin, Louise Landry Balas, Danielle Miller, Marie Desjardins, Pierre Joncas et Monique Nemni ont défendu leur premier article. Je me souviens encore de Richard L'Heureux qui, en ce début de septembre 1992 — on venait alors d'apprendre la date du référendum sur l'entente de Charlottetown — m'a exhortée à retarder la parution du numéro d'octobre, «on va-tu avoir l'air fou si on ne dit rien là-dessus». Et tous les collaborateurs, Éric Devlin et Louis Cornellier compris, de lire l'entente et de rédiger à toute vapeur leur prise de position. Il y a eu aussi évidemment, cela allait ensemble, l'organisation du fameux souper du 1er octobre 1992 lorsque Pierre Trudeau a dénoncé l'entente de Charlottetown. Et le lendemain même Bob Davies, Georges Tombs, Jacques Hébert et Gérard Pelletier préparaient en trois jours la publication en anglais et en français du compte-rendu instantanné de cette soirée qui était en kiosque, *a mare usque ad marem*, le jeudi suivant .

Comme vous pouvez en juger, à l'évocation de ces quelques souvenirs, c'est la vitesse qui a dominé la publication de *Cité libre* nouvelle série. On ne le dirait pas à la voir si proprette avec ses nombreuses notes en fin d'article, son ton plutôt pondéré sauf en économie où la sociale-démocrate que je suis s'est toujours fait un plaisir de publier les articles de Louis-Philippe Rochon qui a fait, selon moi, oeuvre de pionnier en s'attaquant dans *Cité libre* à l'idéologie néo-libérale régnante.

Avant de conclure je voudrais remercier tout particulièrement ceux avec qui j'ai partagé la corvée de la correction d'épreuves soit Bertrand Pirel, Angéline Fournier, Marie Desjardins et Pierre Joncas ainsi que celle de la traduction, encore merci à toi Pierre Joncas. Enfin, je voudrais remercier mon papa Gérard Pelletier, ses amis Pierre Trudeau, Jean Pellerin et Jacques Hébert parce qu'ils m'ont fait confiance et surtout mon mari, Jean-Pierre Bourdouxhe, qui a enduré mes humeurs de *Cité libre* pendant quatre ans. Et vous, chers lectrices et chers lecteurs, je vous remercie vivement de votre fidélité.

Bonne lecture. ✎

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aurèle Beaulnes, *président*
Robert Davies, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Isabelle Randria, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, René-Guy Cantin, Alain Clavet, Dany Gravel (abonnements), Jacques Hébert (dîners), Jean-Paul Murray, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Roxane Roy, François-Xavier Simard

RÉDACTION

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Pierre Joncas, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Anne-Marie Bourdouxhe, Pierre Joncas

PRODUCTION

Infographie: Claude Guérin
Impression: Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL

Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque ouest
Montréal (Québec) H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Téléc.: (514) 846-3427

RÉDACTION

2032, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18h et 21h)

SERVICE D'ABONNEMENT

PERIODICA
C.P. 444,
Outremont (Québec) H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO

MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
9600, rue Jean Milot
Lasalle (Québec) H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES

DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Saint-Laurent (Québec) H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal: 3e trimestre 1995

ISSN:1183-7144

Envoi de publication: enregistrement n° 10123

À qui appartient *Cité libre*?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXIII • numéro 4 • juillet-août 1995

Correspondance
L'UNEQ ne répond plus...

Échange de lettres entre Gérard Pelletier et Bruno Roy, président de l'Union des Écrivains québécois, reproduites tel quel, sans commentaire

Montréal, le 8 mars 1995

Monsieur le président,

Je lis dans le procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre, adressé aux membres le mois dernier, que cette assemblée a voté à l'unanimité une proposition qui contient les dispositions suivantes:

Attendu qu'un sondage auprès de ses membres révèle une approbation majoritaire du principe de l'indépendance du Québec. [...] Il est proposé que [...] b) le comité sur l'indépendance soit mandaté pour préparer une lettre des écrivains à la population québécoise expliquant les motifs du soutien de l'Uneq à l'indépendance du Québec; c) le comité sur l'indépendance soit mandaté pour rédiger une lettre aux écrivains étrangers et à leurs associations pour expliquer le sens de cette démarche.

Étant donné que le sondage n'a pas révélé un appui unanime des écrivaines et écrivains à l'idée d'indépendance, sans doute a-t-il été prévu que l'opinion fédéraliste minoritaire serait également exposée dans ces deux lettres de même que les arguments qui la sous-tendent. Je vous serais reconnaissant de me dire à qui revient la tâche de rédiger cette opinion minoritaire et, le cas échéant, comment il serait possible de collaborer à cette rédaction.

Comptant sur une prompte réponse de votre part, je vous prie d'agréer, cher Monsieur Roy, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous

Gérard Pelletier, membre en règle de l'Uneq

Montréal, le 17 mars 1995

Cher membre,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 mars dernier. Puisque vous comptez sur une prompte réponse de ma part, je vous propose ces quelques réflexions.

Je voudrais d'abord souligner que la dernière assemblée des membres de l'Uneq, ainsi qu'un sondage interne (automne 1994) ont confirmé clairement la légitimité de l'Uneq de faire la promotion de l'indépendance du Québec. L'Uneq oeuvre essentiellement dans le domaine de la culture et le débat sur l'indépendance, croient ses membres, lui est étroitement lié.

Je voudrais aussi vous rappeler que la position de l'Union des écrivaines et écrivains québécois ne dispose pas de l'opinion individuelle de ses membres. De la même manière, la démarche référendaire actuellement en cours ne dispose pas de l'opinion de la population.

D'une certaine manière vous avez raison: il a été prévu que l'opinion souverainiste et l'opinion fédéraliste, dans le cadre d'un débat sur l'avenir politique du Québec, puissent se faire entendre à l'Uneq. Les modalités de ce débat seront connues prochainement. Surveillez le prochain bulletin.

Non, pour répondre directement à votre question, il n'a pas été prévu que l'opinion fédéraliste minoritaire soit exposée dans les deux lettres dont vous faites mention, celle qui sera adressée à la population et celle qui sera envoyée aux écrivains étrangers.

L'Uneq ne tiendra pas un double langage: elle n'affirmera pas une chose et son contraire en même temps. Ce que la population et les écrivains recevront comme message, ce sera un message clair en faveur de la souveraineté. Tel est le mandat que l'Uneq a reçu de ses membres. Ceux-ci ne l'ont pas mandaté pour promouvoir le fédéralisme.

Dans cette logique, la tâche de rédiger une «opinion minoritaire» revient aux tenants du fédéralisme dont vous êtes et vous n'avez pas de permission à demander. Toutefois, si vous le faites, vous ne pourrez pas le faire au nom de l'Uneq.

Sachez, cher monsieur Pelletier, tout le respect que je porte au journaliste lucide et clairvoyant que vous avez été. Je vous prie d'agréer, malgré nos divergences politiques, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre président

Bruno Roy

Montréal, le 3 avril 1995

Monsieur le président,

Grand merci pour votre prompte réponse à ma lettre du 8 mars. Je vous reviens pourtant, en mon nom personnel et au nom de quelques minoritaires de mon espèce, avec une nouvelle requête que vous pourrez sans doute satisfaire.

Je comprends, d'après votre lettre, que les instructions de l'assemblée générale ne vous permettraient pas d'inclure, dans vos deux messages relatifs à la souveraineté, un résumé de la position minoritaire qui s'est exprimée lors du vote. Je modifie donc ma démarche pour vous demander, cette fois, si l'UNEQ ne pourrait pas fournir, au groupe des membres en règle qui a voté contre la résolution souverainiste de novembre 1994, la liste des personnes canadiennes et étrangères à qui les lettres souverainistes seront adressées? Le mieux serait que vous nous fassiez tenir une série d'enveloppes adressées et affranchies, répliques de celles que vous utiliserez pour le message souverainiste. Ainsi, l'UNEQ ferait preuve d'un respect de sa minorité que personne, croyons-nous, ne pourrait lui reprocher. De notre côté, nous aurions soin de présenter notre point de vue comme minoritaire et n'engageant que nous-mêmes.

Je lis, dans le bulletin du printemps 1995 qui vient de me parvenir: «...la démarche référendaire qui est proposée ne dispose (pas) de l'opinion de la population. *Cette opinion, contrairement à ce que prétendent ses opposants, est invitée à se manifester*». (C'est moi qui souligne.) Cette invitation, dans le cas de l'UNEQ, prendrait un sens plus précis si notre Union nous donnait les moyens de faire entendre, aux mêmes personnes qu'elle approchera elle-même aux dépens de tous ses membres, l'opinion minoritaire légitime qui s'est exprimée à l'occasion du vote. Je suis certain que la majorité

de nos membres a suffisamment confiance en son option majoritaire pour permettre à l'option minoritaire de se manifester elle aussi. De plus, parce que leur métier exige plus que tout autre le respect intégral de leur liberté, il me semble que les écrivains doivent, plus que tout autre groupe de la société, faire preuve d'un respect scrupuleux à l'égard de la liberté de parole et en favoriser scrupuleusement l'exercice.

Confiant que vous accorderez à cette suggestion l'attention qu'elle mérite, je vous réitère, mon cher Président, l'assurance de mon estime et de ma considération.

Syndicalement vôtre,
Gérard Pelletier

Montréal, le 18 avril 1995

Cher membre,

Bien que sympathique, je vous trouve bien tordu. Vous nous demandez de vous fournir nos munitions pour servir votre cause. Vous ajoutez en plus, que «l'UNEQ ferait preuve d'un respect de sa minorité que personne, [croyez-vous], ne pourrait lui reprocher.»

Je vous disais dans ma lettre précédente que l'UNEQ n'était pas mandatée pour promouvoir le fédéralisme. Elle n'a pas plus le pouvoir, conséquement, de vous fournir les moyens de sa promotion.

Dois-je comprendre, d'après votre lettre, que si nous ne vous fournissons pas les moyens pour faire connaître votre position minoritaire, l'UNEQ ferait preuve d'un sens anti-démocratique? Votre raisonnement m'étonne. Vous avez adhéré à l'UNEQ et vous renouvelez votre cotisation en toute liberté et connaissance de cause. Bien que terminée, votre carrière politique m'empêche de voir, chez vous, cette naïveté du nouveau venu.

Dans votre lettre, vous me citez: «la démarche référendaire qui est proposée ne dispose (pas) de l'opinion de la population. Cette opinion, contrairement à ce prétendent ses opposants, est invitée à se manifester». La position de l'UNEQ ne dispose pas de la vôtre et vos deux lettres en font la preuve. Vous aurez, dans un avenir rapproché, à l'UNEQ même, l'occasion de vous exprimer dans un éventuel débat sur l'avenir politique du Québec. J'espère que vous ne serez pas cette sorte d'opposant à la Johnson qui allez vous retirer du débat sous prétexte qu'il est minoritaire ou parce que la formule ne lui plaît pas.

Non, l'UNEQ ne vous fournira pas la liste des personnes canadiennes et étrangères à qui les lettres souverainistes seront adressées; elle ne vous fournira pas non plus une série d'enveloppes affranchies nécessaires à leur envoi. Permettez-moi une comparaison probablement douteuse mais qui dit ce qu'elle veut dire: vous me demandez non seulement de vous fournir mais de payer l'arme qui servira à m'abattre. L'UNEQ veut bien être démocratique, mais pas servile.

Vous dirais-je que je ne sais pas où vous voulez en venir. Dans d'autres dossiers, vous ne m'avez pas habitué à tant de détours. Recevez quand même mes salutations souveraines.

Votre président
Bruno Roy

Montréal, le 20 avril 1995

Monsieur le président,

J'accuse réception de votre lettre du 18 avril qui m'arrive ce matin. Je vous remercie une fois de plus de la promptitude avec laquelle vous vous acquittez de votre courrier.

Je me rends compte, vu les termes de cette dernière communication de votre part, que la correspondance échangée n'a guère été utile jusqu'à présent. Mais j'ai encore deux remarques à formuler avant de renoncer définitivement à la démarche entreprise au nom de certains membres fédéralistes de l'UNEQ.

En premier lieu, vous aurez sans doute noté que mes lettres n'ont jamais qualifié de quelque façon que ce soit votre attitude personnelle ni évoqué vos antécédents politiques. Je n'ai jamais mis en cause M. Bruno Roy mais uniquement le rôle du syndicat que vous présidez et la nature du mandat qu'il vous a confié, touchant la promotion du sécessionnisme au Québec et à l'étranger.

En second lieu, je veux relever la comparaison qui clôt votre lettre. Vous écrivez: «... vous me demandez non seulement de vous fournir mais de payer l'arme qui servira à m'abattre». N'est-ce pas cependant ce que nous ferait, à nous, notre Union si elle persistait à rejeter notre requête? Ne ferait-elle pas servir nos cotisations de membres en règle à défrayer partiellement le coût d'une promotion qui vise à contrer notre option politique, nous forçant ainsi à nous combattre nous-mêmes, à nos propres frais?

Qui plus est, vous ajoutez: «Non, l'UNEQ ne vous fournira pas la liste des personnes canadiennes et étrangères à qui les lettres souverainistes seront adressées.» Si c'est là la décision finale de l'Union, il nous faut donc comprendre qu'elle considère ces listes comme document secret auquel les membres du syndicat ne peuvent avoir accès. Je ne trouve dans les statuts de l'UNEQ aucun article qui autorise un tel secret et je vous serais reconnaissant de m'expliquer comment nos dirigeants élus le justifient.

«Je ne sais pas, m'écrivez-vous encore, où vous voulez en venir». Mon objectif est pourtant fort simple et très clair: je tente d'empêcher qu'un syndicat professionnel dont nous faisons partie à des fins syndicales et non politiques utilise notre adhésion pour une promotion contraire à nos convictions. Je tente aussi, et je n'en fais pas mystère, d'avoir accès à des documents qui nous appartiennent comme ils appartiennent aux membres souverainistes, et qui nous permettraient de faire connaître notre opinion minoritaire aux mêmes personnes que l'Union aura approchées en notre nom. Qu'y a-t-il là d'obscur ou de difficile à comprendre? Ce n'est pas nous qui pratiquons le secret mais bien l'Union si elle refuse de nous communiquer des listes que rien ne l'autorise à dissimuler. Que je sache, l'assemblée générale n'a jamais autorisé notre direction à procéder par démarches clandestines pour promouvoir la sécession du Québec.

Comptant sur votre bonne volonté pour obtenir les éclaircissements désirés, je vous prie de croire, mon cher président, à l'assurance de mon estime et de mes meilleurs sentiments.

Bien à vous,
Gérard Pelletier ✎

En attendant Parizeau

Statu quo? Connais pas!

L'HONORABLE GÉRALD-A. BEAUDOIN*

Il est de la nature même du fédéralisme d'être en constante évolution; il n'est que de considérer l'histoire du Canada pour s'en rendre compte. Comment ne pas voir de grandes différences entre le fédéralisme de 1867, de 1920, de 1945, de 1960 et celui d'aujourd'hui. Il est impossible qu'il devienne statique. De sorte que le choix au référendum n'est pas «statu quo ou indépendance du Québec» mais bien «fédéralisme ou acte de sécession du Québec».


L'honorable Gérald-A. Beaudoin

Sur papier, notre fédéralisme était centralisé en 1887. Mais le Conseil privé déjoua les plans de Sir John A. Macdonald. Honoré Mercier, en 1867, institua les conférences interprovinciales et traça la voie de l'autonomie provinciale pour le Québec; pour d'autres raisons, Oliver Mowat l'avait fait avant lui, pour l'Ontario. Après le deuxième conflit mondial, Maurice Duplessis défendit l'autonomie provinciale. La formule d'amendement Fulton-Favreau de 1965 fit du bruit mais fut rejetée par le Québec. Vint la *Charte de Victoria* en 1971 et les quatre veto régionaux. Le Québec rejeta la *Charte*, non pas à cause des veto mais à cause de la question du partage des pouvoirs. Vingt ans plus tard, à l'automne 1992, Bourassa disait que le Québec n'avait jamais rien eu de mieux. Vu dans une perspective fédéraliste, ce refus fut une grave erreur. Un Canada à quatre, c'était plus qu'acceptable. Cette formule est partie sans retour, je crois. Depuis 1982, il faut l'unanimité pour modifier la formule d'amendement. C'est en vain que le Comité Beaudoin-Edwards tenta de ressusciter les quatre veto en 1991. Quatre premiers ministres provinciaux l'écartèrent immédiatement du revers de la main. Le refus de la *Charte de Victoria*, c'est un peu notre révocation de l'Édit de Nantes effectuée en 1685 par Louis XIV; beaucoup de Huguenots quittèrent le Royaume de France.

Vint le rapatriement de 1981-1982; le Québec ne donna pas son assentiment. Le rapatriement se fit dans la légalité, cependant. La Cour suprême trancha le cas sur le plan juridique; mais la question gagna l'arène politique.

Le Québec est lié par la *Loi constitutionnelle de 1982*; il l'a même appliquée. En effet, il a utilisé la clause «nonobstant» prévue à l'article 33 de la *Charte*; il a bénéficié des paiements de péréquation prévus à l'article 36 de la *Loi constitutionnelle de 1982*; il a pris part aux conférences constitutionnelles sur les autochtones après le rapatriement.

L'Accord du Lac Meech de 1987 devint caduc en 1990 à cause du refus *in extremis* de Terre-Neuve et du Manitoba.

Le Comité Beaudoin-Dobbie en février 1992 proposa une réforme constitutionnelle. Le gouvernement québécois rejeta le rapport au motif que ce fédéralisme était dominateur. Pourtant, certains pouvoirs étaient plus décentralisés que dans l'*Entente de Charlottetown*.

L'*Entente de Charlottetown*, adoptée par les «onze», ne fut pas ratifiée par la population en octobre 1992. Beaucoup conclurent qu'une réforme constitutionnelle globale a bien peu de chances de réussir. Quant au référendum, il n'avait rien d'impératif. On aurait pu s'en passer. On ne doit faire un référendum que lorsqu'on est sûr de gagner.

Le référendum de 1995. Qu'arrivera-t-il en 1995? Les souverainistes ont promis un référendum. Ils sont maîtres du jeu. Ils peuvent l'annuler, plutôt que de le perdre; mais, il leur sera difficile d'oublier leur promesse. Et c'est pour cela qu'ils essaient tant de trouver «la question rassembleuse», comme ils disent.

Une question directe au référendum ne donne pas, jusqu'à présent, une majorité favorable à la sécession. La souveraineté-association? C'est deux référendums dans un; c'est deux questions dans une. Le Québec peut certes se prononcer sur la première, c'est-à-dire sur la souveraineté. Il peut bien, avant le référendum, faire des offres d'association au Canada hors Québec, s'il le veut. Mais il ne peut parler pour le Canada. Comment le Canada hors Québec accepterait-il ces offres avant que le Québec soit souverain ? Et surtout, pourquoi? La prudence lui dicte d'attendre!

Les désirs constants du Québec? Que veut Québec? Depuis 1927, il veut un veto; et depuis 1960 un partage modifié des pouvoirs. De 1970 à 1980, Pierre Trudeau disait: «rapatriement d'abord, partage ensuite». Ce débat dura des années. Le rapatriement fut accompli le 17 avril 1982, mais le débat sur le partage des pouvoirs continue. Il fait d'ailleurs partie intégrante du système fédéral qui évolue toujours. Pensons aux trente-trois amendements constitutionnels depuis 1867; c'est plus que les États-Unis qui pourtant ont rédigé leur constitution quatre-vingts ans avant nous.

En 1982, Pierre Trudeau voulait rapatrier la Constitution et enchâsser une *Charte des droits*. C'est ce qu'il a fait avec quelques compromis; il a accepté une formule d'amendement qui n'était pas la sienne et fait quelques amendements, au partage des pouvoirs, en matière de taxe provinciale directe et de ressources naturelles. Pierre Trudeau n'aimait pas trop le droit de retrait mais le veto lui était acceptable. Il a enchâssé dans la *Charte*

les droits linguistiques, qui pour le Canada, disait-il, sont fondamentaux.

Le nationalisme québécois. Le nationalisme existe au Québec depuis avant la Rébellion de 1837. Deux nations, avait diagnostiqué Lord Durham, se bataillent au Canada au sein d'un même État. Il suggéra de les unir sous un seul régime. Le Parlement de Westminster adopta l'*Acte d'Union* en 1840. Le régime de l'Union, contrairement aux attentes de Londres, créa un certain fédéralisme de fait. En 1867, naissait la fédération canadienne. Le débat entre centralisation et décentralisation commençait. Au Québec, Mercier et ses successeurs furent autonomistes. En 1976, un parti souverainiste prit le pouvoir et le perdit en 1985. Il l'a repris en septembre 1994; cette deuxième victoire était, elle aussi, assortie d'une promesse de référendum. Le référendum de 1980 fut perdu pour les souverainistes. Qu'en sera-t-il de celui de 1995?

La société distincte. Elle découle de certains textes constitutionnels, comme l'*Acte de Québec* de 1774, de la *Loi britannique* de 1848 qui rétablit la langue française au Bas-Canada, les articles 94, 98 et 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et enfin l'article 59 de la *Loi constitutionnelle de 1982* sur la langue d'enseignement.

La confédération à deux? Bon nombre d'indépendantistes caressent un vieux rêve, au fond : l'indépendance du Québec, assortie d'une Confédération *à deux*, sur un pied d'égalité, du Québec et du Canada. C'est dans cette optique que s'inscrit la dernière entente, ratifiée par messieurs Parizeau, Bouchard et Dumont, qui porte sur une offre de partenariat politique et économique Québec-Canada. Le Canada hors Québec accepterait-il? Rien ne le laisse voir!

Nous ne sommes pas les seuls au monde à discuter de «confédération» et «fédération». Les Suisses en 1848, les Américains en 1787, les Allemands en 1949, l'ont fait. Ces trois États sont devenus des fédérations après avoir expérimenté la formule de la confédération. L'Europe des quinze en traite actuellement.

Il est vrai qu'Antoine-Aimé Dorion, en 1864-67, voulait une confédération véritable. Le Parlement de Westminster aurait-il accepté? On ne voit pas comment! Les colonies britanniques au nord des États-Unis en 1867 n'avaient alors qu'une autonomie interne. Ce n'est que graduellement que le Canada lui-même accéda à la souveraineté, en 1931. La souveraineté du Québec en 1867 et une véritable confédération à quatre en 1867, auraient été de l'utopie!

Motifs de la sécession? Pourquoi quitter le Canada ? Parce que, affirment Messieurs Lucien Bouchard et Jacques Parizeau, le fédéralisme canadien ne peut plus être renouvelé et que le fédéralisme qui est le nôtre est devenu inacceptable. Le professeur Guy Laforest, de son côté, écrit que c'est à cause du rapatriement de 1981, quand le Québec perdit des pouvoirs. À son avis, cet argument «moral», comme il dit, justifie la sécession. Je respecte ces opinions, mais ne les partage pas. Combien de fois le Québec a-t-il fait «virer» le fédéralisme canadien? En 1885-1890! En 1945! En 1960! Pourquoi ne pourrait-il pas le faire de nouveau? On a connu le fédéralisme centralisé, le fédéralisme coopératif, le fédéralisme fonctionnel (le meilleur sans doute); on peut connaître le fédéralisme décentralisé.

C'est à cause du rapatriement de la *Charte des droits*, disent certains autres, qu'il faut quitter cette fédération. Il est vrai que le Québec n'a pas donné son assentiment, en 1981, au rapatriement. Mais pourquoi rejeter la Charte? Elle est de fort bonne tenue! Beaucoup de pays s'intéressent à notre *Charte constitutionnelle* et veulent s'en inspirer.

Cette *Charte* donne trop de pouvoir aux juges? Ce débat est, certes, intéressant. Mais ce débat se déroule aussi aux États-Unis et en Allemagne. Est-ce une raison pour quitter le Canada? Qui sait d'ailleurs, si les juges continueront dans cette voie; l'interprétation judiciaire varie toujours dans le temps. On le sait. La *Charte* de 1982 restreint les pouvoirs des législatures oui, mais aussi ceux du Parlement fédéral. Cette restriction existe pour protéger les droits fondamentaux, pas pour autre chose. Des chartes existent au niveau international et dans bien des pays.

Le refus de la Charte de Victoria, c'est un peu notre révocation de l'Édit de Nantes effectuée en 1685 par Louis XIV; beaucoup de Huguenots quittèrent le Royaume de France.

Certains veulent faire acte de sécession pour réaliser l'État-nation. L'Histoire en cite bon nombre d'exemples. Le Canada, cependant, comporte de grands avantages et le Québec y joue un grand rôle. Pourquoi le quitter alors que des blocs se forment partout?

Bien sûr, si l'égalité des provinces devenait un principe sacro-saint qui brimait la représentation spéciale du Québec dans les institutions centrales, à la Cour suprême, au Sénat, au Cabinet, ce serait autre chose! Mais ce n'est pas le cas!

L'association avec le Canada. Une souveraineté suivie d'une union économique et politique à l'européenne est-elle vraiment plus avantageuse que la situation actuelle, à supposer même qu'un Québec souverain pourrait y arriver? Ce n'est pas démontré du tout!

Une souveraineté du Québec avec des relations normales, sans plus, avec le Canada n'est pas une chose que le peuple préférerait au fédéralisme. Pourquoi accepterait-il pareil isolement dans notre monde économique moderne formé de blocs? Il ne faut pas oublier que le Canada hors Québec aurait peut-être d'autres options, dont celle de devenir américain! Il pourrait aussi, tout simplement, continuer sans le Québec.

Quoi faire et ne pas faire? Il serait mal indiqué, à mon avis, d'avoir un Sénat égal; de toujours négocier à dix-

sept autour de la table constitutionnelle; de multiplier le nombre des provinces au Canada; (Gordon Robertson a bien montré que ce serait une erreur); de reprendre l'idée d'une réforme globale de la Constitution.

La théorie du «couteau sur la gorge» en matière constitutionnelle, n'est pas morte. Certains croient aujourd'hui que seule la souveraineté fera bouger le Canada anglais. Ce dernier bougera peut-être en pareil cas, mais pas nécessairement pour une confédération ou une nouvelle Constitution. Il pourra se replier sur lui et attendre.

Combien de fois le Québec a-t-il fait «virer» le fédéralisme canadien? En 1885-1890! En 1945! En 1960! Pourquoi ne pourrait-il pas le faire de nouveau?

Ce qu'il faut faire? Des arrangements administratifs; et, si besoin est, les constitutionnaliser en temps et lieu. Il faut respecter la Constitution dans la réforme des programmes sociaux. Le pouvoir fédéral de dépenser devra se baliser. Les Québécois aiment le Québec, ils aiment le Canada. C'est un fait indéniable. C'est pour cela que la formule fédérale, les attirera toujours. Les Québécois aiment les deux ordres de gouvernement. Ils y sont habitués. Ils réussissent fort bien dans l'un et l'autre. Ils ne veulent pas d'une brisure. Il faut aussi se souvenir que la théorie de l'étanchéité des pouvoirs n'est pas en cette fin de siècle ce qu'elle était en 1867. C'est aussi le cas dans les autres fédérations. On entre dans une ère politique et économique nouvelle.

Stratégie référendaire. Je vois que Parizeau et Bouchard jouent de stratégie pour atteindre 51 pour cent des votes. Mais le peuple québécois sait que le vrai débat c'est, au fond, la souveraineté du Québec ou la fédération canadienne. Il faut avoir, nous, les fédéralistes, notre propre stratégie.

Les francophones hors Québec. Des prophètes de malheur au Québec ont toujours dit que les francophones hors Québec étaient condamnés à disparaître. Les Acadiens devraient se charger d'opposer un démenti formel. Ils ont même réussi en 1982 à enchâsser dans la *Charte*, donc dans la Constitution canadienne, un bilinguisme étendu, complété en 1993 par un amendement bilatéral d'égalité des deux communautés linguistiques. Une autre réussite.

Projet de loi de Parizeau. Le projet de loi de Parizeau est évidemment constitutionnel. Cependant, c'est la «volonté politique» qui compte, on le sait tous, à commencer par les juristes. Le Canada hors Québec aura son mot à dire en cas de succès au référendum pour les péquistes. On ne peut l'ignorer.

La politique avant la constitution? Au Québec, on a souvent tendance à coiffer de constitutionnels des problèmes ou événements qui sont politiques tout simplement. Bien sûr, quand on traite de partage et de *Charte*, il s'agit de droit constitutionnel. Des problèmes fort importants peuvent n'avoir rien de constitutionnel.

Il serait bon de retrousser nos manches et de bâtir une plus grande fédération, de la perfectionner. C'est à cela qu'il faut occuper nos énergies.

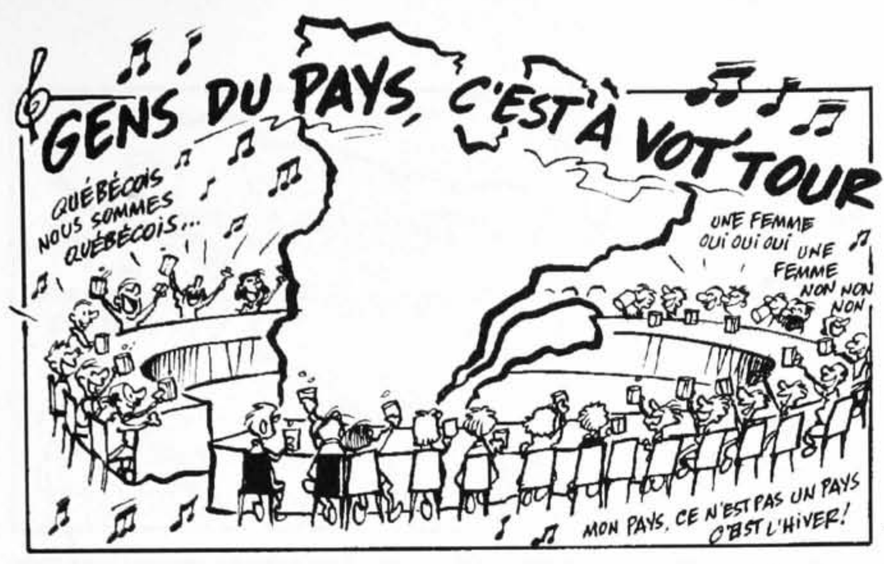
La formule d'amendement. Le référendum au Canada n'a rien de constitutionnel. Il est facultatif. La Constitution ne l'impose pas, n'en parle même pas! Il ne fait pas partie de la formule d'amendement, même si on l'a employé pour l'*Entente de Charlottetown*. Avoir l'accord des onze et faire en plus un référendum est très risqué. On l'a vu en 1992. C'est un précédent dangereux. La formule d'amendement est déjà assez compliquée. Il ne faut pas non plus multiplier les référendums.

En 1997, on doit réexaminer la formule d'amendement. N'allons pas croire que tout sera remis en question. Il faut se souvenir qu'il faut l'unanimité des onze pour changer la formule. La tâche sera difficile. Personnellement, je n'aime pas trop la formule de 1982. C'est celle des «huit». Mais elle est là et peut-être pour longtemps! Ce rendez-vous de 1997 ne cache pas trop de surprises, car les onze ont un veto chacun.

Ce qu'il faut faire? Des arrangements administratifs; et, si besoin est, les constitutionnaliser en temps et lieu. Il faut respecter la Constitution dans la réforme des programmes sociaux.

Bien sûr, il ne doit pas y avoir d'offres constitutionnelles, en 1995. Le PQ les refuserait et déclencherait un référendum. Mais il faut respecter la Constitution, régler les problèmes, et faire preuve d'une ouverture d'esprit. Il faut travailler tous ensemble à perfectionner ce grand pays. C'est dans ce sens qu'il faut bouger. La porte doit rester ouverte, pour la réconciliation, après le référendum. ✎

** Avocat, professeur, doyen, sénateur et auteur entre autres ouvrages juridiques de* Le partage des pouvoirs *(1ère édition en 1980, 2e en 1982 et 3e édition en 1983) et* La Constitution du Canada *(1990), l'éminent constitutionnaliste Gérald Beaudoin, titulaire entre autres honneurs du prix 1987 de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en sciences humaines, donnait la conférence que nous reproduisons ici aux convives du souper* Cité libre *de juin dernier à Montréal.*


GENS DU PAYS, C'EST À VOT' TOUR
QUÉBÉCOIS NOUS SOMMES QUÉBÉCOIS...
UNE FEMME OUI OUI OUI UNE FEMME NON NON NON
MON PAYS, CE N'EST PAS UN PAYS C'EST L'HIVER!


ENFIN! ENFIN! ON L'A NOTRE PAYS!
AAHH! SI FÉLIX ET RENÉ ÉTAIENT ÇA!
KLANG!


ON Y AURA MIS LE TEMPS MAIS ON Y EST ARR...
HUM...

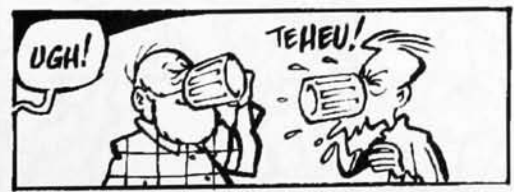

NOUS AUSSI, ON AIMERAIT ÇA AVOIR NOTRE PAYS.
DES INUIT!

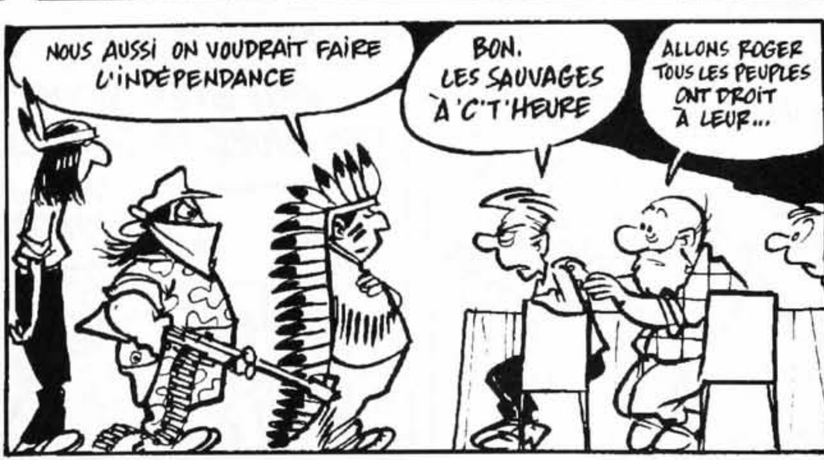

AH! PAS QUESTION! L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE C'EST SACRÉ!
DU CALME, ROGER, DU CALME!


TOUS LES PEUPLES ONT DROIT À LEUR AUTONOMIE, ROGER!
M'OUAIS.
MERCI.


NON MAIS, T'AS VU LE MORCEAU QU'ILS SE TAILLENT!
JE NE PENSAIS PAS QUE LE GRAND NORD, C'ÉTAIT AUSSI GRAND.


BAH! CE NE SONT QUE QUELQUES ARPENTS DE NEIGE COMME DISAIT L'AUTRE...
T'AS RAISON.


UGH!
TEHEU!


NOUS AUSSI ON VOUDRAIT FAIRE L'INDÉPENDANCE
BON. LES SAUVAGES À C'T'HEURE
ALLONS ROGER TOUS LES PEUPLES ONT DROIT À LEUR...


HÉ! ILS VONT PARTIR AVEC NOS BARRAGES!
RRRRRR
POC PAC POC POC


LG1 LG2 LG3 LG4
BAH! ON SE METTRA AU NUCLÉAIRE.


BOF. DIS TOI QU'ILS NE BLOQUERONT PLUS NOS PONTS.
T'AS RAISON.
KLANG


HUM! EXCUSE ME...
PLEURF!


ILS DÉCOUPENT LES CANTONS DE L'EST L'OUTAOUAIS ET LE WEST ISLAND!
HÉHO! DÉPASSEZ PAS LA LIGNE!
LES RATS QUITTENT LE NAVIRE
POC POC POC
CLIP CLIP CLIP


THANK YOU VERY MUCH!
AND GOOD LUCK!
C'EST ÇA, BON VENT!
DE TOUTES FAÇONS, SI VOUS N'ÉTIEZ PAS PARTI, ON VOUS AURAIT MIS DANS DES CAMPS.


LES SALAUDS, LES VAUTOURS! REGARDE CE QU'ILS NOUS LAISSENT. C'EST PLUS UN PAYS, C'EST UNE CARCASSE.
BOU HOU HOU BOU HOU HOU BOU HOU
PLEURE PAS ROGER.


HUM!


QUOI ENCORE?! QUI ÊTES-VOUS? DES WOPS DE SAINT-LÉONARD?
DES JUIFS D'OUTREMONT?


EUH. NON. NOUS SOMMES DU SAGUENAY
ET NOUS AUSSI, ON A DÉCIDÉ DE FAIRE L'INDÉPENDANCE

En attendant Parizeau

Le Québec après le référendum

STEPHEN SCHECTER

Charles Baxter, un nouvelliste américain, a écrit une petite histoire intitulée *Gryphon*, qui parle d'une dame venue dans une salle de classe remplacer un professeur malade. Au moment où elle faisait répéter aux enfants leurs tables de multiplication, à la question «combien font onze fois six», un garçon répond «soixante-huit». C'est correct, dit la madame. Une jeune fille lève la main et proteste: onze fois six cela fait soixante-six. La madame lui répond que sa réponse est juste, mais que parfois onze fois six font aussi soixante-huit.

Il me semble que c'est également ainsi que se formule la question nationale au Québec, sans parler du Canada tout entier. On a eu Meech, dénigré par les souverainistes qui ne cessent pourtant d'évoquer son échec comme le signe d'une humiliation profonde et continue. Puis on a eu le rapport Allaire qui revendiquait pour le Québec l'équivalent de la souveraineté au sein du Canada. Entre les deux, la menace d'un référendum sur la souveraineté suivie d'un référendum sur le malheureux accord de Charlottetown qui fut rejeté encore plus massivement en Colombie britannique qu'il ne l'a été au Québec. C'est alors que monsieur Parizeau a déclaré que la première période dans la marche du peuple québécois vers l'indépendance prenait fin. La deuxième s'est terminée avec l'accession du Parti québécois au pouvoir. La troisième devrait aboutir à l'indépendance. Mais il y a un os: la majorité de la population du Québec est contre.

N.D.L.R. Le 6 juin dernier, dans le cadre du congrès annuel des Sociétés savantes, Stephen Schecter a participé à un colloque sur Le Québec de l'après-référendum *organisé par le département de sociologie (son département) de l'Université du Québec à Montréal. Nous reproduisons sa communication* texto, *ce qui explique l'usage du «cher collègue» en lieu et place de son célèbre «cher lecteur, cher lectrice»...*

Vinrent alors les consultations, boycottées par le camp fédéraliste et envahies par des personnes et des groupes de toutes sortes réclamant l'enchâssement de leurs intérêts particuliers dans le préambule affirmant le caractère distinct de la société québécoise, le fameux projet de société. Les commissaires, pas découragés pour autant, ont rapporté au premier ministre qu'il y avait au sein de la population une vaste majorité en faveur de la souveraineté mais que celle-ci avait encore des réticences sur un certain nombre de points à clarifier. En même temps, monsieur Bouchard laisse entendre qu'il ne participerait pas à une stratégie perdante. Résultat: volte-face de la part de monsieur Parizeau. On s'attend maintenant à un référendum sur un projet de souveraineté-association. Retour vers le futur. N'est-ce pas aussi le titre d'un film?

Est-ce possible, chers collègues, que nous allons revivre toute cette histoire encore une fois? Que nous allons nous entre-dévorer, nous en vouloir, nous écœurer les uns les autres et tout le pays par surcroît, avant d'aboutir à un résultat connu d'avance? On n'a qu'à regarder le vote québécois sur l'accord de Charlottetown pour savoir que l'indépendance ne passe pas au Québec. On n'a qu'à se promener dans la région de Montréal, ou à renifler l'air de notre pays bien-aimé pour comprendre que le délire péquiste en est un pour de vrai. S'il y avait un vaste sentiment en faveur de l'indépendance, une volonté politique sans opposition ou presque, car le désir de souveraineté politique c'est aussi une nécessité, qui aurait pu la combattre? Qui l'aurait contesté? Même les Anglais par trop vilipendés y auraient participé, emballés par le courant indigné et festif des *Beautiful Losers*.

Parti pris, un espresso, Frantz Fanon, un Index désuet, tout se fondait dans un moment de révolte, d'affirmation, de libération, qui commandait la sympathie de toute la société québécoise car la lutte était ressentie comme légitime, peu importe qu'on la désigne modernisation, émancipation, décolonisation.

Mais ce n'est pas le cas. On vit, comme d'habitude, un mythe, la énième version de la question nationale devenue une véritable industrie culturelle et qui est, somme toute, notre meilleure exportation. Je me souviens d'une époque où quelque chose de l'ordre d'un soulèvement national s'est fait sentir, et a été ressenti par tous. Je pense au début des années soixante, où l'on se débarrassait du régime duplessiste tout en affirmant le caractère à la fois français et moderne du Québec. Ce fut l'époque où on critiquait le joual autant qu'on l'avalisait, l'époque où le *Eaton's* de ma jeunesse passait à *l'Eaton* de celle de mon fils, l'époque où les films de la nouvelle vague vus à *l'Elysée* — que l'on vient juste de démolir — étaient suivis par des soirées existentialistes au restaurant *Chez Vito*. *Parti pris*, un espresso, Frantz Fanon, un *Index* désuet, tout se fondait dans un moment de révolte, d'affirmation, de libération, qui commandait la sympathie de toute la société québécoise car la lutte était ressentie comme légitime, peu importe qu'on la désigne modernisation, émancipation, décolonisation.

Il y avait un souffle de liberté, le moment

culturel dans le libéralisme moderne. Mais il n'a pas duré. Tout s'est durci et vite, à gauche comme au pouvoir, se figeant peu à peu et on a repris de vieux refrains sous un discours nouveau, fidèles probablement en cela au bras long de l'histoire jusqu'à ce que cette histoire nous rattrape sur le terrain post-moderne contemporain. Là, les institutions de la société moderne se désagrègent et se transforment en organisation de rapports de force constants, de manœuvres gestionnaires, de stratégies et d'astuces qui vident la vie publique de sa force et de son intégrité, et dont on ramasse les dégâts dans les tranchées de nos vies personnelles. Et le projet péquiste suit cette logique comme si il lui était moulé…

Je pourrais théoriser tout cela, comme j'ai déjà essayé de le faire dans mon livre, *Zen et le Canada post-moderne*, sans parler de mes fulminations dans *Cité libre*. Mais je ne veux plus le faire. On a tous trop théorisé sur la question nationale, et chacun de nos efforts a raté la cible, pour ne servir à autre chose peut-être qu'à justifier nos convictions politiques ou à conserver un air de rationalité face à une situation nettement trop bizarre et dont nous sommes nous-mêmes les incarnations contradictoires.

On a tous trop théorisé sur la question nationale, et chacun de nos efforts a raté la cible, pour ne servir à autre chose peut-être qu'à justifier nos convictions politiques ou à conserver un air de rationalité face à une situation nettement trop bizarre et dont nous sommes nous-mêmes les incarnations contradictoires.

Je pense à mon collègue Gilles Bourque qui, ces dernières années, a étudié le régime duplessiste afin de souligner son caractère libéral, le terme renvoyant au caractère politico-institutionnel du Québec de l'époque qui était absolument indispensable à l'accumulation capitaliste. Pourtant, toute la spécificité du Québec d'alors résidait précisément dans l'emprise du cléricalisme, dont le contrôle sévère quant au destin des femmes a été démontré par notre collègue Nicole Laurin dans sa recherche d'un monde oublié. À la fin du livre que Gilles Bourque a écrit avec Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, on lit que la société québécoise d'avant 1960 était plutôt une société qui avait peur d'elle-même. Formulation étrange, ambiguë, pouvant évoquer chez certains l'obligation des Québécois de se débarrasser de leurs craintes afin d'accéder au statut d'un pays normal et souverain, comme le répète notre premier ministre. Or pour d'autres, cette formulation évoque l'absence d'un courant libéral fort et bien enraciné dans les mentalités, de cet esprit républicain, de cette éthique civique qu'on associe classiquement à la modernité et qui affirme la souveraineté de l'individu, vante la culture qui en découle et le respect des normes qui l'accompagnent. Petit exemple de transgression contemporaine: on découvre qu'une ministre péquiste a voté aux élections sans avoir la citoyenneté canadienne et son parti l'excuse, la plaint, appuie quasiment son geste comme une manifestation de ferveur nationaliste. Ou que dire de cette suggestion d'un Bloquiste selon laquelle les immigrants ne devraient pas voter lors du référendum car «c'est une question à régler entre nous»?

Mais on est toujours pris, n'est-ce pas, dans ce dilemme où l'on veut que l'indépendance du Québec se fasse sur une base civique et non ethnique — comme on se plaît à le répéter de nos jours — pour être confronté en bout de ligne à une réalité où l'appel à une culture civique mine la raison d'être du projet souverainiste. On retourne donc à la solidarité ethnique qui n'a pas plus de résonance pour les souverainistes qu'elle n'en a pour lesdites communautés culturelles. On se retrouve alors coincé dans l'ambiguïté de ma collègue Micheline Labelle, souverainiste convaincue dont la recherche sur les rapports ethniques pose d'emblée cette tension inlassable. Tension pathétiquement représentée par cette affiche du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles montrant un minois asiatique avec le slogan: «les yeux amandes, le cœur québécois».

Mais au Québec on ne se lasse pas de la question nationale comme le prouvent les multiples sondages qui s'inscrivent eux aussi dans cette quête d'une stratégie gagnante. Eaux troubles dans lesquelles mon collègue Pierre Drouilly navigue depuis longtemps. On peut en nommer d'autres dont la carrière même incarne cette situation devenue quasiment schizophrène: Daniel Latouche, gourou du Parti québécois, a longtemps professé à McGill; Hubert Guindon prône la souveraineté depuis son siège au département de science politique à Concordia; Philip Resnick, québécois d'origine, a déménagé en Colombie britannique pour y devenir séparatiste. Décidément, la question nationale va finir par nous enterrer tous. Tardivement, mais sûrement, j'y suis arrivé moi-même, en me servant de l'impasse éternelle de la question du Québec pour illustrer comment la quête de l'identité nationale aujourd'hui cadre parfaitement avec la gestion opérationnelle des rapports sociaux. Je me suis servi également de ce cadre théorique pour critiquer une option politique dont je n'ai rien à cirer.

Cela n'a pas toujours été le cas. Il fut un temps où j'étais très sensible aux revendications nationalistes, et je crois que cette sensibilité était condition d'une situation évidente, palpable, lorsque le fait français, pour employer l'expression consacrée, ne semblait pas assuré dans sa propre maison. En outre, ce malaise cohabitait avec l'explosion d'une énergie de révolte qui puisait dans l'avant-gardisme moderniste ses aspects culturels et politiques pour les fondre dans un même combat. Ce fut, je pense, tout l'attrait de *Parti pris* et de son époque. Mais il faut avouer que ce fut aussi l'époque de ma jeunesse, de toutes nos jeunesses si je peux m'associer aux collègues que je viens de citer. Aujourd'hui je ne suis plus jeune, et le français n'est plus menacé par le pouvoir anglais au sein de la citadelle. Si je me permets alors de regarder empiriquement notre

condition québécoise contemporaine, de laisser de côté l'engouement théorique et son bagage politique et personnel, force m'est de conclure que les enjeux sont tout autres que ceux avancés par nos partisans indéfectibles de référendums à n'en plus finir.

La réalité que je constate en est une où la menace à la langue française vient plutôt de son appauvrissement et de la négligence à son égard de ceux qui voudraient tellement la défendre. Vingt ans d'enseignement ont produit des générations qui ont peut-être imbibé le discours politique de leurs aînés, mais ces cœurs québécois parlent et écrivent un français qui est rien de moins qu'un scandale national. La réalité demeure une réalité de mythes: on continue de brasser la Conquête dans une litanie de torts historiques de telle sorte que les Anglais ne sont que Durham, et la Confédération, une nuit des longs couteaux bien avant le temps. On a vite oublié que monsieur Lévesque a abandonné ses homologues provinciaux avant qu'ils ne l'aient abandonné. On oublie que le Québec a obtenu un pouvoir de veto à Victoria en 1971, seulement pour le renier dans sa poursuite d'encore plus de pouvoirs c'est à dire la lente accession à la souveraineté de monsieur Bourassa. Depuis trente ans maintenant le Québec est assis entre deux chaises, membre et pas membre de la Confédération canadienne, comme un époux qui vit chez lui avec ses valises toujours faites. Et cette tricherie qui a pénétré le discours — le Québec et le Canada, comme s'il s'agissait de deux pays déjà indépendants — explose chaque fois qu'on pose véritablement la question: est-ce qu'on veut se séparer du Canada? D'où l'imbroglio du gouvernement québécois actuel. Mais d'où aussi le silence presque total de l'intelligentsia et de la classe politique quant à son absurdité et aux transgressions des règles élémentaires du bon sens, sinon de la justice, qui en découlent.

Décidément, la question nationale va finir par nous enterrer tous.

Qui, par exemple, à part Stéphane Dion et Jean-Pierre Deriennic, a souligné l'impossibilité de scinder un pays sur la base d'un vote de 50 pour cent plus un, comme si le vote sur la sécession était l'équivalent d'une dispute sur l'ouverture des magasins le dimanche? Faisons momentanément l'hypothèse que le référendum gagne par 52 pour cent. Le lendemain il faudra se voir chez le dépanneur, dans le métro — je parle évidemment de Montréal, mais sa région comporte les deux tiers de la population du Québec —, comment la société civile se tiendra-t-elle ensemble? Et comme la sécession du Québec du Canada demeure dans un embrouillamini légal — c'est le moins qu'on puisse dire — on peut facilement envisager une escalade du conflit puisqu'il n'y aura pas, de la part de la population, un appui massif pour une telle mesure. Machiavel l'a déjà expliqué il y a bien longtemps en parlant à son prince. Mais on nous dit que 50 pour cent plus un, c'est la démo-

cratie et on se contente de cela. Bien sûr que c'est démocratique, mais ce n'est pas correct, et ce n'est pas intelligent. Et l'on ne sait toujours pas comment la démocratie, à l'heure actuelle, fait partie de ce processus systémique qui sécrète des décisions pour lesquelles personne ne prend la responsabilité. C'est la démocratie dévêtue de sa colonne vertébrale libérale, la version post-moderne du bonapartisme.

Dans une telle situation il semble que l'on ne peut pas en demander beaucoup à nos élites politiques. Mais on pourrait peut-être en demander plus à nos élites intellectuelles. Le temps, ne serait-il pas venu de cesser de propager des mythes sur la situation québécoise? Ne doit-on pas plutôt essayer de reconnaître que le Québec fait partie du Canada, qu'il y a du bon et du mauvais dans cette histoire qu'il partage avec le pays tout entier, qu'il y a eu la Conquête certes, mais qu'il y a eu aussi des mariages, que la 401 qui conduit à Toronto s'appelle Macdonald-Cartier et non pas Durham? Ne serait-il pas possible de faire front commun au Québec en faveur d'un projet qui réclame une immense majorité: créer enfin cette belle province, chic, intelligente, juste, l'envie même du Canada? Où l'on parle deux langues et où on est fier de le faire? Où tout le monde parle français parce qu'on aime cette langue, et parce qu'on l'aime on la parle bien, et parce qu'on la parle bien on s'offre du plaisir et que le plaisir attire? Qui sont les alliés naturels du fait français en Amérique si ce ne sont pas les Anglais du Québec? Que ne pourrait-on pas faire si nous décidions de nous prendre au sérieux et de créer cette société qui en vaut la peine, celle qui sera à la fois juste et tolérante, non pas par indifférence, par mollesse, par excès de démocratie stratégique, mais bien par l'inclusion de tous dans une culture civique forte, où malgré les flux du capital international, on veille à ce que les inégalités ne soient pas trop extrêmes et où l'on s'assure de léguer aux générations montantes une société dont nous sommes fiers?

Ce travail, chers collègues, est long, il exige de la longue durée, il commande toutes nos énergies qui sont actuellement dispersées dans des débats stériles sinon futiles, de telle sorte que nous mourons lentement d'ennui, d'écœurement, que nous dépensons la plupart de nos forces à éviter les bulletins de nouvelles du soir. Si dans le Québec de l'après-référendum — car il paraît qu'il y en aura un — on ne change pas de cap, si on ne cesse pas de répéter que cette défaite n'est que partie remise, nous nous enliserons davantage dans le manque de sérieux de notre situation actuelle. ✎

La perspective de la souveraineté vous trouble? Dissipez vos inquiétudes:

Composez le 1-800-faites-nous confiance

Louise Landry Balas

Depuis quelque temps, le gouvernement du Québec placarde un peu partout des affiches du type «question-réponse». De plus il a ouvert une ligne téléphonique d'information, dite «Avenir du Québec», pour calmer les inquiétudes que l'on pourrait éprouver à la perspective d'une sécession éventuelle du Québec. Cette campagne semble n'avoir qu'un but: celui, tout à fait louable, de faire connaître correctement les conséquences d'un «oui» majoritaire au référendum.

Le premier ministre du Québec ayant exprimé des doutes eu égard à la véracité et à l'objectivité des informations transmises par les médias, on comprend sa volonté de corriger la situation pour permettre aux citoyens de répondre en toute connaissance de cause à la question qui leur sera posée, d'ici la fin de l'année, sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Ne faudrait-il pas louer ces initiatives assurant le bon fonctionnement de la démocratie? Comment se fait-il alors qu'elles ont sur moi, comme sur tant d'autres d'ailleurs, l'effet de me mettre très mal à l'aise? Depuis le début de la campagne référendaire du Parti québécois, qu'il mène seul et qu'il finance à même les deniers publics, c'est à dire aux frais des contribuables, j'ai un sentiment bizarre de déjà vu, le sentiment troublant de me trouver dans une situation que, à quelques détails près, j'ai vécue ailleurs.

Du temps où les pays derrière le Rideau de Fer ployaient sous le joug du communisme, je rendais souvent visite à ma belle-famille en Hongrie. Chaque année, nous passions ensemble quelques semaines à Budapest et sur le bord du calme lac Balaton. Souvent quelqu'un s'esclaffait en lisant le quotidien de la famille (alors le *Népszabadság* ou *La liberté du peuple*), ou encore le commentait de vive voix en le décortiquant pour l'information réelle enfouie sous la masse de propagande. Les Hongrois avaient appris depuis belle lurette à lire entre les lignes, comme le font d'ailleurs les citoyens de tout pays où la liberté d'expression est supprimée et où les seules informations disponibles sont celles propagées par les médias sous la mainmise du parti unique, informations conformes à ses dogmes et à sa vision des choses. Mais la curiosité inassouvie des membres de ma belle-famille, conscients d'être mal renseignés par leurs médias, les incitait à nous mitrailler de questions, du début de notre séjour jusqu'à sa fin. Ils cherchaient d'abord à remettre leur pendule à l'heure sur la situation en Occident, sur les grands événements du moment, mais surtout sur la politique. Ils étaient tout à fait conscients que, malgré leur méfiance, là plus qu'ailleurs des années de propagande avaient faussé leur vision.

Ces échanges ont provoqué entre mon mari et moi des altercations de taille sur la nature de la propagande. Pour avoir exprimé trop ouvertement sa dissidence à l'endroit du régime communiste, il avait dû fuir son pays: pour lui, l'Occident offrait la liberté sous toutes ses formes et, plus particulièrement, la liberté d'expression et le droit à l'information juste. D'accord avec lui sur ce point, je trouvais pourtant que les populations à l'ouest du Rideau de Fer n'étaient pas, elles non plus, complètement à l'abri de la propagande, celle-ci y prenant tout simplement des formes différentes: la réclame publicitaire, par exemple, de plus en plus présente, y transformait les valeurs individuelles et sociales; de façon plus subtile, une pression morale constante les incitait à se conformer, dans leur pensées et dans leur agir, à des normes «politically correct», pression d'autant plus insidieuse qu'elle contredisait souvent les valeurs professées en public.

Dégagée de certaines de ces contraintes à l'âge adulte, je demeure particulièrement sensible au «lavage de cerveau», quelle qu'en soit la forme. La liberté d'expression à la base de la démocratie me paraît bien relative. L'esprit libre n'est-ce pas justement celui qui reste vigilant et réussit à formuler ses propres opinions en se frayant un chemin à travers le barrage d'influences auxquelles il est soumis, souvent à son insu?

Depuis le début de la campagne référendaire du Parti québécois, qu'il mène seul et qu'il finance à même les deniers publics, c'est à dire aux frais des contribuables, j'ai un sentiment bizarre de déjà vu, le sentiment troublant de me trouver dans une situation que, à quelques détails près, j'ai vécue ailleurs.

Je suis pourtant suffisamment réaliste pour reconnaître que même la société la plus démocratique porte en elle ses propres contradictions et que l'exercice de la démocratie, particulièrement en temps d'élections, est quasiment impensable sans propagande, sans slogans électoraux, sans promesses pour séduire. Mais en période électorale tout le monde est conscient qu'il s'agit d'un jeu, tout le monde en connaît les règles: l'exagération des vertus de

son propre parti, les promesses qui seront rancardées, les attaques personnelles contre l'adversaire sont, hélas, toutes de bonne guerre.

Mais un référendum sur l'avenir d'un pays exige, à mon avis, des règles plus sévères, l'enjeu étant beaucoup plus important. Ce n'est plus un simple combat entre particuliers pour quelque poste de député, ni non plus entre partis pour former un gouvernement que le peuple pourra remercier de ses services quatre ou cinq ans plus tard. L'enjeu, c'est l'avenir même d'un pays, d'un peuple. Il me paraît alors essentiel que les règles de la démocratie soient strictement respectées.

Mis devant un choix aussi grave que celui de l'avenir du pays, nous devons être aussi bien renseignés qu'un patient à la veille de l'intervention chirurgicale la plus sérieuse. Le droit du patient de donner son consentement éclairé avant l'opération qu'on veut lui faire subir étant incontestable, le devoir du médecin traitant de l'informer des risques de l'intervention l'est tout autant. Si on accepte le parallèle, en situation pré-référendaire nous sommes en droit d'exiger du gouvernement qu'il se soumette à des règles de transparence comparables et de réclamer de lui — si convaincu puisse-t-il être du bien-fondé de son choix — qu'il nous donne les renseignements les plus complets, les plus clairs, les plus objectifs sur les avantages et les dangers de l'option qu'il nous invite à avaliser.

Mon malaise devant l'entreprise d'«information» du gouvernement du Québec est justement qu'il ne s'agit pas d'information mais bien plutôt de la présentation partielle et partiale des faits, y compris d'omissions intentionnelles, d'exagérations éhontées, de visions utopiques.

De quel droit Monsieur Parizeau défraie-t-il, à même les fonds publics, une propagande dont le but n'est pas d'informer les Québécois mais de les convaincre de la validité d'une option que la majorité rejette continuellement depuis 1980? Sa campagne me fait trop penser à la désinformation et aux arguments faussés que l'on donnerait à un patient pour arracher son consentement à une chirurgie dont il ne voudrait pas s'il était correctement renseigné. Et les conséquences risquent d'être tout aussi catastrophiques.

Au Québec, on en est réduit maintenant à devoir lire entre les lignes pour connaître les desseins de notre gouvernement. C'est une habileté dont on peut faire l'apprentissage à force de méfiance et de scepticisme. Le patient aguerri dira sans doute «non», malgré toutes les balivernes qu'on lui débitera. ✎

En attendant Parizeau

L'Anti-génération

DANIELLE MILLER

L'émission de fin de saison de la série *Droit de parole*, diffusée le 2 juin 1995, donnait une tribune aux jeunes pour discuter de l'éternelle question du référendum. On nous avait réunis en studio, seize jeunes de dix-huit à trente-deux ans — soit ceux qui étaient trop jeunes pour voter en 1980—pour nous demander si, et dans l'affirmative pourquoi et comment, les débats actuels répondent aux intérêts de notre soi-disant «Génération X».

Mais au lieu de répondre à ces questions, notre rencontre a vite dégénéré en querelle confuse et émotive entre les deux camps traditionnels, souverainistes et fédéralistes. Chacun défendait avec acharnement sa position, mais sans trop savoir pourquoi et comment il se trouvait dans un camp plutôt que dans l'autre. Comme bien d'autres participants, j'ai quitté le studio de Radio-Québec profondément déçue par ma prestation et cherchant désespérément à comprendre pourquoi. J'ai alors constaté deux choses: la fausseté du concept de la génération X et l'ignorance de notre société qui favorise la dégradation du débat référendaire, dans les deux camps, en un débat émotif, méchant et vide.

Si ma génération tenait vraiment à s'émanciper des valeurs et de la domination socio-politique et culturelle des *baby-boomers*, elle rejetterait cette notion imposée à l'effet que nous serions une génération perdue, une génération X. Certes, il existe un taux de chômage élevé chez les jeunes et les perspectives économiques ne sont peut-être pas aussi reluisantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient du temps de nos parents. Mais peut-on imputer ces problèmes uniquement à un conflit entre générations? N'y aurait-il pas d'autres facteurs, tels les effets de l'explosion technologique qui rendent désuets de nombreux emplois tant parmi les jeunes que parmi les *baby-boomers*? Si la technologie devient de plus en plus subtile, les médias, de leur côté, le deviennent de moins en moins: voilà pourquoi on entend tellement parler du conflit entre générations.

Ce qu'a pu montrer l'émission *Droit de parole*, c'est que nous sommes une anti-génération, de taille beaucoup plus faible que celle des *baby-boomers* mais ayant entre nous peu de choses en commun hormis l'époque de notre naissance. Le deux juin nous fut présentée l'occasion rêvée de nous exprimer ensemble, d'une voix cohérente, et de faire connaître des revendications semblables: cette occasion, nous l'avons ratée. Arrivés en studio avec presque rien en commun, nous nous sommes disputés sans nous comprendre, sans même chercher à nous comprendre, puis nous nous sommes quittés dans la frustration. Cet échec s'explique peut-être par le fait que les problèmes confrontant les jeunes sont moins des problèmes de génération que des problèmes de société. Pourquoi

alors les imputer à notre âge plutôt qu'à d'autres facteurs, comme par exemple notre statut économique? Un emploi satisfaisant modifierait sans doute notre perspective sur la société et notre perception des débats politiques: les personnes menacées de chômage accueillent moins favorablement le dépeçage des programmes sociaux que les rentiers soucieux de voir régler le problème du déficit et de la dette. Ces questions n'intéressent cependant pas les jeunes seulement, mais bien la société toute entière.

Si la technologie devient de plus en plus subtile, les médias, de leur côté, le deviennent de moins en moins: voilà pourquoi on entend tellement parler du conflit entre générations.

Un autre facteur divisant les participants de ce *Droit de parole* était leur rapport avec le pouvoir. Deux députés étaient de notre nombre, un péquiste et un libéral fédéral. Pourquoi les avoir invités à participer à une émission dont l'objet était justement de parler de l'aliénation des jeunes à l'endroit de la politique? Comment ces jeunes députés pouvaient-ils être aliénés de la politique, s'y étant engagés eux-mêmes? À vrai dire, ils paraissaient tout à fait à l'aise dans leur rôle de politiciens professionnels qui, au lieu de s'intéresser aux «jeunes», d'écouter leurs doléances eu égard à la pauvreté estudiantine, aux frais de scolarité et à l'économie peu accueillante aux chercheurs d'emploi, préféraient parler — et parler non pas pour poser des questions dont les réponses auraient pu les aider à comprendre ces problèmes, mais pour défendre les prises de position de leur parti. S'ils s'étaient appliqués à écouter, ils auraient pu discerner un trait qui n'est pas limité à la jeune génération, mais qui la caractérise autant que les autres, soit l'ignorance profonde de notre propre société.

Déjà émotif, le débat référendaire risque de devenir méchant car, privés des outils conceptuels nécessaires à sa maîtrise, il ne nous reste plus qu'à nous replier sur nos instincts. Tout en faisant partie d'une génération, d'une société, qui aiment invoquer l'histoire pour justifier leurs actions, nous refusons de consacrer le temps et les ressources voulus pour connaître cette histoire. Résultat: nous nous faisons manipuler de part et d'autre par ces prêtres politiques qui nous présentent soit des thèses mal documentées et inexactes, comme le Rapport Allaire du Parti libéral du Québec, soit des mythes nationalistes, dont la «nuit des longs couteaux» n'est qu'un exemple. Sans les connaissances voulues, nous ne pouvons rappeler à nos prêtres qu'en 1759 le «peuple québécois» n'a été ni «conquis» ni «colonisé» par les Anglais, mais qu'il a plutôt connu un changement de métropole coloniale, ce qui n'est pas du tout la même chose. De plus, nous ne pouvons pas dissiper la thèse brumeuse que le Québec s'est fait imposer, unilatéralement, l'*Acte de l'Amérique du Nord Britannique* en 1867 et la *Loi constitutionnelle* en 1982, alors que des représentants du Québec ont participé à la rédaction de la première et que la population québécoise appuyait majoritairement la seconde. Ayant mis en place un système qui n'essaye même pas d'expliquer aux élèves la constitution en vigueur, notre classe politique, tant libérale que péquiste, veille à s'assurer que personne ne posera de questions gênantes le jour où la province revendiquera de nouveaux pouvoirs. Or, si on était au courant, on aurait constaté depuis longtemps que le gouvernement du Québec gère fort mal les pouvoirs dont il dispose déjà. La «grande noirceur» caractéristique de l'époque Duplessis pourrait, si nous n'y prenons garde, sévir de nouveau dans la nôtre.

Déjà émotif, le débat référendaire risque de devenir méchant car, privés des outils conceptuels nécessaires à sa maîtrise, il ne nous reste plus qu'à nous replier sur nos instincts.

Pour conclure, on aimerait pouvoir espérer que cette déplorable dégradation de notre formation intellectuelle est imputable à la simple négligence. Mais en regardant ces affiches qui, sous prétexte de rassurer une population inquiète, posent une question dont les prémisses sont fausses pour y répondre que, OUI, la souveraineté pourra se faire sans répercussions, il faut conclure que l'ignorance sert admirablement les fins de nos politiciens. Cette carence de direction, cette absence de «projet de société» ne se limitent toutefois pas au Québec mais se retrouvent aussi à Ottawa, où règne le discours du déficit et de la dette, rhétorique servant à justifier le démantèlement de programmes sociaux et culturels qui nous identifiaient comme canadiens et dont nous étions très fiers. Au lieu de s'attaquer à ces problèmes, les politiciens nous refilent des fables de conflits entre générations pour nous faire croire que le manque actuel de formation, d'éducation et de culture sont des problèmes intéressant seulement les jeunes. Or ce sont des problèmes intéressant la société toute entière. ✎

Monde

Les relations culturelles et la coopération internationale

MADELEINE GOBEIL*

Mesdames et Messieurs, je vous remercie d'abord pour l'accueil chaleureux que vous me faites et je voudrais vous dire combien je suis heureuse de me trouver parmi vous pour vous entretenir d'un sujet qui me tient fort à cœur: les relations culturelles et la coopération internationale.

Je vous parlerai de ce sujet en technicienne de l'action culturelle dans le monde en m'appuyant bien sûr sur mon expérience des vingt dernières années à l'UNESCO. Je ne manquerai pas de signaler en terminant les grandes questions qui me semblent désormais les plus importantes pour l'avenir des relations culturelles dans le monde.

Sans atteindre à la lucidité du grand Michel Leiris qui, dans son chef-d'œuvre *L'âge d'homme* affronte «la corne du taureau», c'est-à-dire la «rencontre avec soi-même», comme par le toucher, peut-être faut-il vous avouer d'entrée de jeu comment le thème des relations culturelles, c'est-à-dire de l'«Autre» et des «autres», est entré dans ma vie.

La compréhension des Autres n'est pas quelque chose qui va de soi et Claude Levi-Strauss dans son petit livre *Race et histoire* nous montre bien que les cultures sont sur la défensive par rapport aux autres cultures. Umberto Eco nous montre à son tour que la Différence est vue par certains même de nos jours comme une aberration. Même chez les gens cultivés, les préjugés sont souvent inconscients et incontestés. Si la vraie tolérance existait de par le monde, nous n'aurions pas eu besoin que 1995 soit proclamée l'année de la tolérance.

La scène qui suit et que vous me permettrez de raconter se passe un dimanche à Ottawa au cours des années quarante. Il faut vous dire que, depuis l'enfance, j'ai une passion pour les musées des civilisations. J'ai fait partie de ces enfants qui suivaient le grand ethnologue canadien Marius Barbeau qui nous entraînait dans des chants du Québec et des autochtones.

Mais revenons à ce dimanche des années quarante. J'ai six ans. Je me promène avec mon père et nous visitons le vieux Musée des civilisations, rue McLeod, au cœur d'Ottawa. Je passe imperturbable devant les dinosaures et les grands squelettes des buffalos des plaines de l'Ouest. Mais je m'arrête interdite et prends la main de mon père devant une vitrine où l'on présente grandeur nature le spectacle du grand Nord avec les neiges éternelles, l'ours blanc et l'igloo auprès duquel s'affairent le père et la mère. En face de moi un enfant de mon âge, habillé d'une manière qui me paraît somptueuse, tenant un harpon à la main devant un petit trou dans la glace, me fixe de ses yeux noirs et bridés. «Ce sont des Esquimaux», me dit mon père, ceux qu'aujourd'hui on nomme les Inuit. Je suis émerveillée, je regarde le visage de cet enfant, je voudrais lui parler et qu'il me parle et, oubliant la vitre qui nous sépare, je demande à mon père si cet enfant peut venir à la maison jouer et dîner avec mes frères et sœurs. Mon père m'explique bien sûr qu'il s'agit d'un mannequin de cire. Ce souvenir d'enfance ne m'a pas quittée. Je vois dans le chagrin qui s'ensuivit comme l'aiguillon de la curiosité et d'une interrogation sans fin que je poursuis, et qui me poursuit, sur l'Autre et sur des questions touchant à la figure de l'Étranger, de l'identité, du pluralisme, de la réciprocité, de l'exil ou encore de la responsabilité et du dialogue des cultures, qui est devenu ma raison d'être.

Je vous épargnerai les étapes de l'itinéraire spirituel et intellectuel qui fut le mien — ce n'est pas mon propos aujourd'hui et je craindrais d'être impolie et d'oublier les autres en parlant trop longuement de moi — mais il est marqué bien sûr par mon goût pour l'anthropologie, l'histoire, la psychanalyse qui décentre le sujet, et les voyages qui m'ont souvent fait retrouver l'émerveillement de mes six ans.

Il est surtout marqué, cet itinéraire, par un goût immodéré avec des préférences naturellement, pour les artisanats, les arts et la littérature aussi bien de la Chine que du Mali, du Brésil que du Maroc ou de la Russie avec l'universalité comme horizon, car il m'a toujours semblé plus important d'appuyer sur ce que nous pouvons avoir en commun avec les autres plutôt que sur nos différences irréductibles.

Et la grande interrogation sur les rapports entre l'Orient et l'Occident concerne, vous le savez, la délicate question de la «modernité».

Aussi ai-je fait mien quand j'ai eu le bonheur d'entrer à l'UNESCO, il y a déjà vingt ans, l'ambition primordiale de ses fondateurs, susciter la rencontre de toutes les cultures, et instaurer, au-delà de la difficile mais nécessaire concertation des gouvernements, l'indispensable *dialogue des esprits*.

Entrons maintenant dans le vif du sujet.

Depuis les Jeux Olympiques, et sans doute, à des époques antérieures dont l'histoire n'a pas gardé les traces, le rôle de la culture et de l'art dans la compréhension et l'entente internationale a été reconnu. On peut dire que la coopé-

ration internationale a exercé une influence capitale dans le développement et l'évolution des formes, de la musique et de la littérature. Pensons à l'influence de l'art grec sur la statuaire de l'Inde du nord (le Gandhara), de l'Islam à travers les Croisades sur le gothique européen, ou encore de l'école andalouse sur les artisanats du Maghreb. L'historien Fernand Braudel, par exemple, nous a magnifiquement décrit le miracle qu'avait constitué pour la métamorphose du visage européen cette Italie de la Renaissance qui demeure notre patrimoine commun à tous. Nous découvrons encore que les arts nègres ont bouleversé l'École de Paris, Picasso, Miró et Atlan. Le peintre Riopelle les aime infiniment. Le roman américain et le «réalisme magique» des Latino-américains ont influencé les lettres européennes et le Japonais Kenzaburo Oé, prix Nobel 1994 de littérature, reconnaissait à Oslo sa dette envers Dante, Stendhal et aussi Jean-Paul Sartre. À plusieurs reprises dans l'histoire, on a pu observer la constitution de styles internationaux qui se sont joués des frontières culturelles. Le meilleur exemple est sans doute la musique contemporaine nourrie et transformée par la musique africaine.

Aujourd'hui, notamment dans le domaine des arts plastiques et des arts du spectacle (je pense à Bob Wilson, l'Américain, au Québécois Robert Lepage, ou encore au Roumain Andrei Serban), paraît dominer un style commun issu de la multiplication des échanges des hommes et des œuvres. Et la grande interrogation sur les rapports entre l'Orient et l'Occident concerne, vous le savez, la délicate question de la «modernité».

Cette richesse des cultures au-delà de la pluralité des conceptions et des conditions exprime une vérité unique. Elle est celle de l'être humain dans la réalité de son être complexe, dans son effort pour se connaître et connaître les autres, se réaliser et s'accorder à lui-même et au monde.

Nous n'ignorons pas cependant qu'il existe une possibilité, qui s'est réalisée à plusieurs reprises dans l'histoire, de la mobilisation de la culture à des fins agressives par certaines idéologies ou certains régimes politiques.

D'autres me diront que la véritable menace qui pèse aujourd'hui sur les diverses cultures — ceci est un immense débat — provient de la révolution des nouvelles technologies de l'information qui conduiraient à l'uniformisation des cultures. Mais c'est notre ami Pierre Juneau, président-directeur du Conseil mondial de la radio et de la télévision, une organisation soutenue par l'UNESCO et la communauté européenne, qui pourrait le mieux nous entretenir de cette question. Dans un contexte de mondialisation croissante des processus de communication, le maintien de la diversité culturelle et linguistique est un enjeu majeur. C'est en ce sens et non comme un repli sur soi qu'il faut comprendre la lutte que livrent par exemple en ce moment les cinéastes européens en faveur d'un cinéma libre et indépendant. Un homme de talent et d'intelligence comme Stephen Spielberg, qui était l'ami de François Truffaut, reconnaît aux Européens le droit à une identité culturelle.

Il faut se réjouir que de nombreux pays aient compris et affirmé avec vigueur le rôle central et spécifique de la culture dans les relations internationales. J'ai côtoyé souvent sur le terrain les représentants de ces pays, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et j'ai pu constater que dans une perspective à long terme «les relations culturelles n'étaient plus le magasin d'accessoires de la diplomatie». Au contraire, j'ai découvert que la nécessaire conciliation entre culture, politique et économie entendait se faire dans un projet global de relations internationales où, à travers la culture, ce sont les êtres humains et les peuples qui sont pris en compte comme sujets et non plus comme objets des calculs politiques, stratégiques ou commerciaux.

Aussi, je me réjouis que le comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada qui vient de publier son rapport en ait consacré le chapitre 6 à ses réflexions sur l'importance de la culture dans les relations internationales. Compte tenu de la situation actuelle, le Canada aura-t-il les moyens d'une action culturelle internationale?

D'autres me diront que la véritable menace qui pèse aujourd'hui sur les diverses cultures — ceci est un immense débat — provient de la révolution des nouvelles technologies de l'information qui conduiraient à l'uniformisation des cultures.

La coopération bilatérale à travers les centres culturels établis dans le monde s'exerce dans l'enseignement des langues, dans les programmes d'études universitaires, dans l'octroi de bourses, dans une politique d'échanges artistiques.

Dans l'*action bilatérale*, on postule désormais l'égale dignité des cultures comme aussi l'ouverture aux autres cultures. Mais il va de soi que la dimension première est la projection de la culture et du savoir de tel ou tel pays à l'étranger.

L'action multilatérale des organisations à caractère universel comme l'UNESCO permet la rencontre des grands courants culturels dans le monde. Je rappelle que l'UNESCO est la seule organisation du système des Nations Unies qui s'occupe de culture.

La mission spécifique de l'UNESCO porte sur la coopération intellectuelle internationale et consiste à rapprocher les idées, les savoirs, les volontés et notamment de faciliter les possibilités d'accès aux connaissances, leur transfert et leur partage dans ses champs de compétence que sont l'éducation, les sciences, la communication et la culture. Notre grande mission, il va sans dire, porte sur le pluralisme des relations culturelles surtout en ce qui concerne les pays en développement.

Le programme de l'UNESCO dans le Secteur de la culture, où la notion d'*interdépendance* semble la plus appréciée et reconnue, demeure certes celui qui concerne le *patrimoine*, comme si la communauté internationale sentait profondé-

ment qu'un peuple qui ne conserve pas la mémoire de son passé n'a plus d'avenir.

Vous vous souvenez sans doute de la première campagne internationale lancée par l'UNESCO en 1959 au moment de la construction du barrage d'Assouan afin de permettre le déplacement et la reconstruction pierre par pierre des principaux monuments menacés de l'antiquité pharaonique, gréco-romaine, chrétienne et musulmane. D'autres opérations similaires suivirent: les villes italiennes de Venise ou de Florence, le site archéologique de Carthage en Tunisie, celui de Moenjodaro au Pakistan ainsi que le temple de Borobudur en Indonésie aujourd'hui ont pu pareillement être restaurés et retrouver un peu de leur splendeur ancienne. À ce jour, l'UNESCO a ainsi lancé vingt-six campagnes internationales de sauvegarde.

L'UNESCO a réuni les notions de *nature* et de *culture* en prônant aussi la valeur de sites prestigieux; les sites naturels les plus spectaculaires portent bien souvent l'empreinte de longs siècles d'activité humaine et, comme les biens culturels, sont menacés par les dégradations de toutes sortes. Aujourd'hui en 1995, cent trente-six États ont adhéré à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Il s'agit tout d'abord de définir ce patrimoine mondial, tant culturel que naturel, de dresser une liste de monuments et de sites dont l'intérêt est considéré comme exceptionnel et la valeur comme universelle, de sorte que leur sauvegarde intéresse l'humanité tout entière. L'ambition de l'UNESCO est précisément d'organiser la *solidarité* des nations et des hommes pour contribuer efficacement à cette sauvegarde. Il y a de par le monde quatre cent onze sites naturels et culturels sous le signe de l'UNESCO. Il est intéressant de noter qu'onze de ces sites sont dans notre pays.

Au cours de mes voyages j'ai vu certains de ces sites et monuments et je me réjouis que l'UNESCO ait contribué à faire prendre conscience à la communauté internationale qu'il s'agit d'un *patrimoine commun* à l'humanité toute entière. Nous pensons bien devant certains monuments—Avila, la vieille ville de Québec, Versailles, la Camposanto de Pise, le Taj Mahal—qu'ils dépassent la culture de ceux qui les ont conçus et intéressent tous les êtres humains. De même certaines beautés naturelles, même lointaines, les montagnes Rocheuses, les îles Galápagos, le parc national de Palenque au Mexique, celui des Everglades en Floride ou le Machu Pichu au Pérou semblent avoir été offertes à chacun d'entre nous.

La restauration, la sauvegarde et la promotion du patrimoine supposent des efforts gigantesques de nos équipes engagées aujourd'hui dans des centaines de projets sur le terrain, où elles définissent un schéma directeur pour l'aménagement d'un monument ou d'un site, forment des spécialistes locaux et aident certains pays à se doter d'une législation et de moyens de répression destinés à lutter contre le vol, le vandalisme et le trafic illicite des biens culturels.

Vous comprenez facilement que ce programme «des vieilles pierres» fait l'unanimité et compte pour beaucoup dans les relations internationales.

Ma responsabilité à la tête de la direction des arts et de la vie culturelle de l'UNESCO s'exerce dans deux domaines qui sont le patrimoine immatériel et la création artistique.

Il apparaît de plus en plus impératif pour la vie internationale à l'heure de l'uniformisation des modes de vie et des valeurs culturelles de s'occuper d'un patrimoine qu'on appelle *immatériel*, qu'on pourrait appeler vivant, qui est encore plus fragile que les monuments, et qu'il faut aussi préserver. Il s'agit de la danse, des festivals enfin des langues elles-mêmes (il y en a six mille encore dans le monde) dont certaines sont menacées de disparition. Voilà que je retrouve ici Marius Barbeau et son attachement au folklore de son pays. Le travail de collecte, la formation des chercheurs et des artistes, la constitution de *réseaux* de spécialistes se font sur le terrain, presque toujours dans les pays dits en développement. Pour vous donner une image concrète du travail accompli, nous avons organisé en 1994 une grande rencontre à Hué au Vietnam sur le patrimoine immatériel des cinquante-deux minorités dans ce pays et une autre rencontre sur le patrimoine immatériel de la ville elle-même (notamment sur les musiques de cours en partie détruites). Nous avons eu une réunion au Niger pour créer un réseau des responsables de la musique traditionnelle en Afrique, en Éthiopie une rencontre sur les langues africaines dans un contexte multiculturel et au Pakistan un grand festival sur les artisanats du monde entier.

Il apparaît de plus en plus impératif pour la vie internationale à l'heure de l'uniformisation des modes de vie et des valeurs culturelles de s'occuper d'un patrimoine qu'on appelle *immatériel*, qu'on pourrait appeler vivant, qui est encore plus fragile que les monuments, et qu'il faut aussi préserver.

Dans le domaine de la musique, l'UNESCO s'efforce de mieux faire connaître des modes d'expression peu diffusés — chants de l'Inde du Nord ou des Pygmées, ou encore des Inuit. Cette Collection des musiques traditionnelles compte aujourd'hui cent quarante-deux titres et a été créée par Alain Daniélou le grand expert des musiques de l'Inde.

Il s'agit une fois de plus de montrer que le maintien de la diversité culturelle est un enjeu majeur et que la culture se situe au sein du développement endogène.

Nous ne sommes pas les seuls à la reconnaître. L'idée culturelle devient de plus en plus importante dans la construction européenne. Dans la dernière décennie, par exemple, se sont constitués ce qu'il est convenu d'appeler des *réseaux de villes*, de collectivités de type département ou région, et l'on peut dire qu'à travers cette pratique les responsables des institutions européennes se sont inscrits dans le tissu complexe des relations culturelles internationales. Ainsi avec son programme «Kaléidoscope» créé

en 1990, l'Union européenne soutient désormais les manifestations culturelles, encourage la création, favorise la coopération.

Mais revenons à l'UNESCO. Bien sûr, notre Organisation s'est penchée aussi sur la question du rôle économique de la culture. Le rapport canadien sur la politique étrangère y consacre ses meilleures pages. Il me semble que les textes les plus appréciables concernent l'emploi que génèrent la culture et les relations culturelles. On sait très bien par les grandes études de la sociologue Raymonde Moulin que le marché de l'art par exemple fonctionne depuis une quinzaine d'années comme un marché mondial et que la certification de la valeur artistique des œuvres contemporaines, comme la réputation des artistes, s'effectue au niveau international. Les places dominantes sont New York, Londres, Paris, Tokyo et les marchés très mouvants se déplacent en fonction de l'évolution des taux de change et des marchés boursiers. Il va de soi que notre stratégie à l'UNESCO en encourageant des biennales en Afrique comme en Amérique latine, en créant des bourses pour artistes ou des concours où se présentent jusqu'à trois cents jeunes de cent cinquante pays membres a pour but de faire entendre la voix de ceux qui n'ont pas de place sur le marché de l'art ou bien encore la découverte de nouveaux talents.

En ce qui concerne le programme en faveur des arts contemporains, il s'agit de mieux faire connaître la création contemporaine, d'encourager les échanges d'informations et d'expériences ainsi que d'améliorer la formation des artistes. Il s'agit aussi bien d'encourager les activités dites classiques que celles qui concernent les nouvelles technologies et la vidéo. Nous confions sous contrat plusieurs de nos activités aux organisations non gouvernementales artistiques (le PEN International, le Conseil international de la musique, l'Institut international du théâtre, l'Association internationale des arts plastiques, l'Association internationale des critiques d'art, l'Association internationale des critiques littéraires). Trois programmes que nous exécutons nous-mêmes nous tiennent particulièrement à cœur, celui de *l'artisanat* qui représente la culture au quotidien et l'une des principales sources de développement économique pour certains pays. Nous accordons beaucoup d'importance au *cinéma* dont nous célébrons cette année le centenaire en collaboration avec la Fédération internationale des archives du film dont le président est Robert Daudelin, directeur de l'excellente cinémathèque de Montréal. La question du statut de l'artiste à l'heure des technologies nous préoccupe aussi beaucoup et à ce sujet nous avons reçu un soutien exceptionnel de la part du gouvernement canadien et de celui du Québec.

Cette question revêt une actualité nouvelle à une époque où les mutations technologiques en cours et la mobilisation des échanges culturels et commerciaux sont en passe de modifier radicalement la situation des artistes et des créateurs. D'où notre action dans le domaine des droits d'auteur et des droits dits voisins, en étroite collaboration avec l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). À côté des activités de sensibilisation, d'information et de formation, notamment au niveau universitaire, une attention particulière doit être prêtée à l'incidence des nouvelles technologies sur le droit d'auteur et à la protection de nouvelles catégories d'œuvres.

Tous ces programmes que je vous ai décrits sommairement n'existeraient pas sans les divers relais que constituent les commissions nationales pour l'UNESCO. Il y en a cent soixante-quinze de par le monde. La commission canadienne sous la direction de Viviane Launay est sans doute la meilleure. D'autres relais sont les milieux universitaires et artistiques et tous ces réseaux internationaux qui nous entourent.

Au moment du départ des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne, on avait prédit le rétrécissement de la vie intellectuelle de l'UNESCO et sa perte d'influence auprès des milieux artistiques et intellectuels. Il n'en est rien. Notre travail quotidien a été de créer un forum, un lieu privilégié où se côtoient et dialoguent aussi bien les écrivains et prix Nobel Gabriel García Márquez, Nadine Gordimer et Wole Soyinka ou le peintre Tapies, le physicien Illya Prigogine, le musicien Yehudi Menuhin ou le cinéaste égyptien Youssef Chahine.

Au moment du départ des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne, on avait prédit le rétrécissement de la vie intellectuelle de l'UNESCO et sa perte d'influence auprès des milieux artistiques et intellectuels. Il n'en est rien.

Nous terminons la décennie mondiale du développement culturel et j'aurais pu vous parler de longues heures sur les centaines de projets que nous avons mis en route et aussi de notre souci d'être à l'écoute des besoins de la communauté internationale de façon à conserver, faire connaître et développer les richesses culturelles de l'humanité. Nous ne pouvons oublier notre raison d'être, notre premier objectif, créer des relations de solidarité et d'estime entre tous les êtres humains afin de contribuer à établir *la paix sur la terre*. N'oublions pas que l'UNESCO a surgi des cendres de la Deuxième Guerre mondiale. Nous allons fêter le 16 novembre le cinquantième anniversaire de l'UNESCO et je suis sûre que les pères fondateurs n'avaient pas imaginé que la guerre froide allait marquer la majeure partie de son histoire. Sachez que nous avons souvent été les seuls liens entre l'Est et l'Ouest durant cette guerre froide.

Quels sont les grands dangers pour l'avenir des relations culturelles dans le monde ? Comme vous tous, nous sommes conscients que cette fin de siècle vit un tournant historique où nous devons nous adapter à des bouleversements économiques et sociaux sans précédent. La violence aujourd'hui est alimentée par la surpopulation, l'ignorance et la pauvreté. Elle est souvent en soi un vestige du totalitarisme ou

de régimes politiques tyranniques qui étaient en fait des systèmes où la brutalité était organisée et l'ignorance imposée. Nous aurions tort de prendre nos distances affectivement, intellectuellement et matériellement par rapport aux conflits politiques, ethniques et religieux qui ne cessent malheureusement d'éclater autour de nous. Ils ont une terrible influence sur les relations internationales comme on peut le voir en Bosnie et en Algérie et aussi en Palestine où nous avons commencé un difficile travail.

En lançant le concept de «culture de la paix», l'UNESCO souhaiterait dans les années futures donner une orientation nouvelle à sa tâche où les grandes notions de développement et de démocratie seraient le ferment d'une action plus interdisciplinaire dans ses divers domaines de compétence pour élucider les difficiles problèmes touchant l'environnement, l'accès aux arts et aux sciences ou l'édification de la démocratie.

Il s'agit, vous l'avez compris, d'une vision «éthique» du rapport entre les nations et du rapport intersubjectif de «l'un à l'autre» sur lesquels méditent des esprits aussi différents que Paul Ricœur (grand ami de *Cité libre*), Edgar Morin ou Emmanuel Levinas. C'est dans la rupture de l'indifférence et dans la responsabilité pour autrui que Levinas notamment situe l'événement éthique.

Cette idée de la culture de la paix a déjà trouvé un écho par des activités précises sur le terrain, par exemple entre Sarajevo et Belgrade où des stations de radio et de télévision indépendantes communiquent entre elles et échangent des informations.

Je suis convaincue que cette idée aura des développements dans l'avenir des relations pluriculturelles.

Au moment de conclure, puis-je vous dire que le fait d'être citoyenne canadienne m'a souvent facilité la tâche sur le terrain notamment auprès des pays en développement où le Canada bénéficie d'une grande autorité morale de par son histoire, ses traditions et son action désintéressée.

Je voudrais aussi vous dire ma joie d'avoir pu m'exprimer sous l'égide de *Cité libre* qui a toujours milité pour la compréhension et l'échange et qui a appris à plusieurs d'entre nous le goût de la liberté. L'idéal de *Cité libre* est très proche de celui de l'UNESCO pour son ouverture aux autres et son refus de l'exclusion. ✎

**Directeur de la Division des arts et de la vie culturelle à l'UNESCO, Madeleine Gobeil a donné cette conférence lors du souper Cité libre d'avril dernier à Montréal.*

Monde

Le Traité de Maastricht ou la consécration de l'austérité

Alain Parguez*

Du Traité de Maastricht, l'histoire retiendra qu'il fonde toute la Constitution de l'Europe nouvelle sur la Trinité de la raison gestionnaire puisque toutes les institutions de l'Europe et tous les gouvernements des États-membres doivent œuvrer de concert pour garantir «l'existence d'un marché absolument libre, la concurrence sans aucune restriction et l'allocation efficace des ressources».[1]

Les rédacteurs du Traité mettent en avant le Saint-Esprit du marché, car sans lui, le Père et le Fils sont ignorés. Aux termes du Traité, le libre-échange parfait à l'intérieur de la Communauté ne suffit pas. Tout est commandé par la prohibition de toute restriction aux mouvements de capitaux, quels qu'ils soient, tant au sein de la communauté qu'entre la communauté et l'extérieur.[2] Le libre-échange des capitaux financiers n'est bien sûr parfait que si les États ou les institutions communautaires ne prennent aucune mesure pour réglementer les marchés financiers.[3] Le Traité de Maastricht déduit de ses principes fondateurs la nécessité d'une monnaie commune. L'union monétaire résulte d'un syllogisme: un espace économique intégré n'est vraiment conforme aux lois du marché que si toutes ses parties se soumettent totalement au désir suprême des marchés financiers, la stabilité des prix, l'inflation zéro.[4] Or, tous les États-membres ne peuvent atteindre simultanément cet objectif que si leur monnaie est commune; le respect des lois du marché impose donc l'union monétaire.

La soumission aux marchés financiers, l'inflation zéro, l'union monétaire, voilà, selon le Traité de Maastricht, les trois conséquences indissociables de la foi en la Trinité de la Raison gestionnaire. Il faut donc vouer en permanence l'Europe à l'inflation zéro. Cette consécration s'opère par la promulgation de trois dogmes. Le premier est celui de la «neutralité de la monnaie». Il s'agit de rendre la gestion de la monnaie indépendante de toutes les institutions politiques, qu'elles soient nationales ou européennes. La gestion de la monnaie, la politique monétaire, est dévolue à une Banque centrale européenne. Cette Banque centrale de l'Europe détermine *seule* la politique monétaire; nulle institution politique ne peut lui donner de directives; elle n'est responsable de ses actions envers personne; ses dirigeants sont choisis parmi les membres de la communauté financière[5] par le Conseil européen qui comprend les chefs de gouvernement. Le Conseil européen ne doit tenir compte que de l'expérience et de la notoriété des candidats au sein du

milieu financier; nommés pour huit ans, ils sont irrévocables. Les décisions des dirigeants de la Banque s'imposent à tous sans que celle-ci ait à donner la moindre justification. Elle peut promulguer des décisions et des recommandations qui s'appliquent à tous les gouvernements et aux institutions européennes.

Institution supranationale et purement technocratique, la Banque centrale n'a donc qu'une seule mission: imposer la stabilité des prix, l'inflation zéro. Elle est absolument libre de ses moyens d'action. Autant dire, au regard de la politique des principales banques centrales européennes, qu'elle va choisir les taux d'intérêt comme son arme majeure dans la guerre contre l'inflation. Elle doit toujours fixer les taux d'intérêt au niveau qui permet de maintenir la stabilité des prix. Pour fixer ces taux «naturels», la Banque doit tenir compte de l'opinion des marchés financiers — et d'eux seuls.

La soumission aux marchés financiers, l'inflation zéro, l'union monétaire, voilà, selon le Traité de Maastricht, les trois conséquences indissociables de la foi en la Trinité de la Raison gestionnaire.

Le second dogme est celui de la «soumission des politiques budgétaires à la politique monétaire de la Banque centrale». Cette mise en esclavage des politiques budgétaires est assurée d'abord par la *prohibition* de toute création monétaire par la Banque centrale au profit des gouvernements et des autorités européennes. Le Traité règle avec une stupéfiante minutie l'application de cette prohibition.[6] La Banque centrale n'a le droit ni de consentir des avances aux gouvernements ni de leur acheter directement des titres publics. Son effet est d'autant plus dramatique que le Traité enferme les politiques budgétaires dans un carcan de règles visant «l'assainissement financier».[7]

- Jamais le déficit global du gouvernement (programmes sociaux y compris) ne doit dépasser 3% du Produit intérieur brut (PIB);
- jamais, s'il y a déficit, il ne doit résulter des dépenses courantes, y compris les intérêts à payer;
- jamais la dette publique ne doit dépasser 60% du PIB;
- tout gouvernement est obligé d'atteindre les ratios du déficit et de la dette obtenus par le gouvernement le plus «efficace», celui qui a les ratios les plus faibles.[8]

En déterminant de façon discrétionnaire la facture des intérêts, la Banque centrale gonfle le déficit et la dette dont les rapports au PIB s'accroissent car les hausses de taux d'intérêt compriment le PIB. Ne pouvant faire appel à la Banque centrale pour réduire leur fardeau, les gouvernements sont donc obligés de comprimer leur déficit en réduisant leurs dépenses, autres que les intérêts. L'esprit du Traité commandant de financer la charge des intérêts en coupant dans les dépenses productives, la hausse des impôts serait un facteur d'inquiétude pour les marchés.

La Banque centrale devient donc l'austérité budgétaire en dernier ressort. Face à la croissance continuelle des charges d'intérêt, plus aucun programme d'investissement public n'est envisageable! À cause de la prohibition, il faudrait le financer en vendant des titres sur les marchés à des taux d'intérêt fixés par la Banque centrale. Plus que jamais, on risquerait de dépasser les ratios limites.

La prohibition est une véritable révolution dans les systèmes financiers. Elle est bien l'instrument de la contre-révolution budgétaire qui ne peut que viser à long terme la suppression des déficits. Nous observons alors un nouveau syllogisme au cœur du Traité de Maastricht: une monnaie commune impose une banque supranationale. Or, une telle Banque doit contrôler la politique budgétaire; donc les pays qui ont une monnaie commune renoncent à toute autonomie budgétaire en faveur de la Banque centrale.

Il existe un troisième dogme de la Trinité gestionnaire: ceux qui enfreignent les lois du marché doivent supporter le fardeau des ajustements. Cette infraction s'évalue par la persistance, chez un pays, d'un déficit commercial dans ses échanges intra-communautaires. Son déficit révèle la rigidité de son économie, son défaut de compétitivité mesurée par des coûts salariaux excessifs. Au nom du principe de convergence, le pays déficitaire doit ajuster son économie à celle du pays le plus excédentaire par un surcroît d'austérité budgétaire, de coupures de dépenses publiques, qui doivent compresser suffisamment la demande interne pour entraîner la baisse requise des coûts salariaux. Aucun ajustement spécifique n'est exigé du pays excédentaire puisque la déflation budgétaire dans le pays déficitaire doit faire disparaître l'excédent.

Les conséquences fatales de l'austérité selon Maastricht

Les conséquences fatales de l'austérité ne sont pas explicitement mentionnées dans le Traité: elles en sont l'inexorable résultat. Le Traité mentionne parmi les grands objectifs de la nouvelle communauté un «niveau d'emploi élevé». Jamais il n'est fait mention du plein emploi! Ce n'est pas le fait du hasard. Le plein emploi est un terme *précis* qui désigne l'absence de chômage, c'est-à-dire de chômage involontaire. Qui choisirait d'être chômeur pour ne toucher qu'un revenu qui tombe très vite à un niveau à peine de subsistance? L'emploi «élevé» n'est donc pas le plein emploi. C'est le niveau d'emploi qui s'établit quand sont remplies deux conditions. La première est liée à l'action de la Banque centrale: les taux d'intérêt doivent être à leur niveau «naturel», celui qui extirpe non seulement les facteurs d'inflation mais aussi la crainte que ces facteurs pourraient un jour apparaître; ce niveau «naturel» des taux d'intérêt est celui qui garantit l'inflation zéro permanente.

À ce niveau correspond le niveau «naturel» ou «soutenable» de la demande qui détermine le niveau «naturel» ou «soutenable», «acceptable» du chômage. La deuxième condition relève du degré de flexibilité à la hausse des coûts salariaux. Plus les salaires sont flexibles, plus faible peut être le chômage «naturel», plus élevé sera «l'emploi naturel». La seule politique de l'emploi qui est permise est l'austérité. Plus on comprime la demande interne, plus on augmente

le chômage effectif; plus flexibles seraient les salaires, plus le chômage «naturel» pourrait baisser.

Le Traité de Maastricht introduit dans l'économie politique un nouveau paradoxe. Pour créer des emplois, il faut en supprimer beaucoup! Ce paradoxe illustre le rôle souverain de la Banque centrale qui est, somme toute, l'autorité ultime en matière d'emploi. Le drame est qu'il n'existe aucune limite à la hausse des taux d'intérêt que peut décréter la Banque centrale. Même si les salaires sont parfaitement flexibles, la Banque centrale peut toujours juger que les marchés ne sont pas assez rassurés.

Le Traité de Maastricht introduit dans l'économie politique un nouveau paradoxe. Pour créer des emplois, il faut en supprimer beaucoup!

L'Europe de Maastricht repose donc sur un jeu dangereux à deux participants: la Banque centrale et les marchés financiers. Les rédacteurs du Traité croient que la Banque centrale contrôle effectivement *tous* les taux d'intérêt. Ils ne partagent pas l'opinion naïve selon laquelle, surtout pour les taux d'intérêt à long terme, les banques centrales ne pourraient qu'enregistrer les taux d'intérêt fixés par les marchés financiers. Ils ont confié à la Banque centrale européenne l'entière responsabilité pour la hausse à long terme de tous les taux. Au lieu d'utiliser son pouvoir pour abaisser les taux, la Banque centrale l'utilisera pour rassurer les marchés financiers toujours obsédés par l'éventualité d'une future inflation. La Banque centrale, même en l'absence d'inflation, pourra donc décider que les taux effectifs sont en dessous de leur niveau naturel! Il lui faudra donc les élever pour déclencher un processus de contraction de la demande, de produit réel et donc de l'emploi. Seules l'augmentation du chômage et la chute de la croissance du PIB pourraient rassurer la Banque centrale.

De par le Traité, la Banque est aussi responsable des taux de change de la monnaie européenne à l'égard des autres monnaies.[9] Logiquement, elle ne doit tolérer aucun doute à l'égard de la force de sa «monnaie». Son rôle sera donc de déterminer les taux de change «naturels» exprimant cette «force monétaire» et d'ajuster les taux de change effectifs aux exigences de son objectif. Elle opérera cet ajustement en haussant ses taux d'intérêt. Les taux d'intérêt «naturels» doivent donc rassurer les marchés internationaux du capital: la Banque centrale veut les convaincre que, plus que partout ailleurs, l'inflation restera nulle et qu'il n'existe aucune raison de spéculer à la baisse contre la monnaie européenne. Neutraliser la spéculation internationale peut pousser la Banque centrale à vouloir des taux d'intérêt «naturels» encore plus élevés et donc un chômage «naturel» plus important!

Cette austérité permanente imposée par la Banque centrale maintient les taux d'intérêt réels (nets de l'inflation effective) à des niveaux de plus en plus élevés par rapport au taux de croissance réel. Le Traité de Maastricht n'envisage qu'une croissance «soutenable», «non inflationniste».[10] La croissance fait peur, surtout à la Banque centrale, parce qu'elle effraie les marchés financiers. N'est «soutenable», «naturelle» que la croissance permise par les taux d'intérêt «naturels». Aujourd'hui, selon les déclarations des nouvelles Banque de France et Bundesbank, indépendantes de leur gouvernement respectif, la croissance devient insoutenable au delà de 2%. Bien avant, il faut augmenter les taux d'intérêt pour empêcher que la croissance ne sème l'épouvante dans les marchés financiers. Le taux de croissance effectif sera donc toujours inférieur à 2%. Faut-il rappeler que pour les historiens de l'économie, de pareils taux de croissance évoquent la période longue de stagnation de la deuxième moitié du 19e siècle.

L'austérité permanente de la Banque centrale amplifiée par l'asservissement des politiques budgétaires, les effets accumulés de la prohibition, de la hausse des taux d'intérêt et des normes financières, étranglent les autorités budgétaires. Le slogan «il n'y a plus d'argent à dépenser» devient vrai! La Banque centrale, augmentant toujours la facture des intérêts, contraint les politiques budgétaires à la déflation. À long terme, l'Europe doit souffrir d'une pénurie croissante de demande.

L'austérité et la démocratie selon Maastricht

Jamais n'osa-t-on aller si loin dans l'application méthodique de l'idéologie gestionnaire. Le Traité de Maastricht est le *Discours de la méthode*, sinon l'Évangile, de la foi gestionnaire en cette fin du 20e siècle. Il veut être un modèle pour le monde extérieur. Quiconque croit en la Trinité gestionnaire ne peut échapper à un ultime syllogisme: une nation qui veut gagner dans le marché mondial doit former avec les plus actifs partenaires une communauté intégrée. Or, toute communauté intégrée exige une monnaie commune et donc une Banque centrale supranationale, indépendante et souveraine. Donc, quiconque cherche le gain maximum sur le marché national doit abdiquer sa souveraineté en faveur d'une Banque centrale qui est le monarque absolu de la communauté.

S'il excommunie le keynésianisme, le Traité de Maastricht ne peut se déduire d'aucune théorie scientifique cohérente. Rien ne peut lui arracher son masque de pure idéologie.

Le drame est qu'il peut être difficile de faire comprendre aux peuples que le chômage, le gel de la croissance, les coupures de dépenses publiques, la compression des revenus, sont des sacrifices «naturels» imposés par les lois gestionnaires. En appeler à la science n'est guère possible. S'il excommunie le keynésianisme, le Traité de Maastricht ne peut se déduire d'aucune théorie scientifique cohérente. Rien ne peut lui arracher son masque de pure idéologie.

Alors, on comprend que cette constitution de l'Europe ait suspendu la démocratie. Elle confie la gestion de l'Europe nouvelle à un directoire technocratique qui ignore les aspirations des peuples puisqu'il n'a de comptes à rendre à aucune assemblée élue, même pas à des autorités contrôlées par des assemblées. Ce directoire technocratique fixe les taux d'intérêt, les taux de change, et contrôle les politiques budgétaires déjà soumises aux normes draconiennes du Traité. En dernière analyse, il détermine de manière discrétionnaire le niveau de l'emploi et la croissance économique. Un régime technocratique non démocratique peut œuvrer pour le bien commun. Le Traité de Maastricht a créé un pur régime technocratique qui n'avait jamais existé auparavant; il doit assurer la domination des marchés financiers! La technocratie rend légitime la gestion de l'Europe pour les marchés financiers!

Il y a bien une Assemblée européenne, mais elle n'est qu'un fantôme de contrôle démocratique. Elle peut délibérer du budget propre de la communauté, mais ce budget ne peut en rien compenser le rôle de la Banque centrale. Il est enfermé dans le carcan d'un équilibre strict et les États membres n'envisagent aucune expansion qui serait soutenue par ce budget.

Alors, à propos de l'Europe de Maastricht, comment ne pas évoquer l'admirable livre de Jack London, *Le talon de fer*, qui dépeint un monde futur où toutes les économies capitalistes ont été intégrées en une communauté «dirigée» par une oligarchie financière de technocrates. La stabilité financière est parfaite. Les salaires sont à peine assez élevés pour assurer la subsistance. La société est parfaitement stationnaire, le chômage est l'armée de réserve qui maintient les salaires à ce niveau naturel, et la démocratie n'est plus qu'une légende.

Voilà votre nouvelle Europe, voilà l'Europe de Maastricht. ✎

* *Professeur aux départements de sciences économiques de l'Université de Besançon et de l'Université d'Ottawa, Alain Parguez dirige la série* Monnaie et Production *de la revue* Économies et Sociétés. *Il a publié de nombreux articles sur «l'âge de l'austérité».*

NOTES

1. Cette référence à ce que John Ralston Saul appelle la trinité post-chrétienne et que nous qualifions de Trinité gestionnaire apparaît, par exemple, à l'article du Protocole Annexe sur la Banque centrale européenne.
2. La prohibition des restrictions aux mouvements de capitaux est énoncée à l'article 73b, chapitre 4, paragraphe 5.
3. Cette dérégulation absolue des marchés financiers se déduit du Principe de la liberté des flux de capitaux et des statuts de la Banque centrale de l'Europe qui ne lui confèrent aucun pouvoir de ce type. Un tel pouvoir serait contraire à l'esprit du Traité.
4. Le principe de stabilité permanente des prix (inflation zéro) est présenté comme une condition d'existence de marchés efficaces. Il est explicitement formulé à l'article 2 du Protocole sur le statut de la Banque comme étant sa raison d'être.
5. Prévue aux articles 10 et 11 du Protocole de la Banque centrale, cette procédure de nomination des dirigeants apparaît comme la conséquence du Principe de l'indépendance énoncé à l'article 7 du Protocole.
6. La prohibition est énoncée au Titre 6, chapitre 1, article 104 du Traité et longuement expliquée par l'article 21 du Protocole sur le statut de la Banque.
7. Ces normes financières sont précisées dans le Protocole sur les déficits excessifs.
8. Ils sont précisés à l'article G, paragraphe B.
9. La Banque centrale européenne poursuit la politique de la Bundesbank et de la Banque de France. Tout ajustement par le taux de change est exclu dans les relations entre l'extérieur et la communauté.
10. Voir article G, paragraphe B2 du Traité.

Voyages

Prague: chocs et étonnements de la transition

André Seleanu*

Prague a vite retrouvé la place que la géographie européenne semble lui avoir réservée depuis un millénaire: celle d'un très effervescent carrefour au cœur géographique du continent. Grâce à l'affluence de capitaux étrangers, des chantiers de rénovation et des édifices de prestige continuent de s'ouvrir partout dans l'historique Vieille ville, parée de sa Place incomparable, ainsi que sur la Place Wenceslas, fière et large avenue dominée par l'Art Nouveau, où les Pragois se rassemblent aux rendez-vous de l'Histoire.

Le café italien *Segafredo* à côté de la Place Wencesclas, sur une rue bancaire animée, est un microcosme de Prague la cosmopolite, où j'aimais souvent m'attarder devant un *cappucino* et une *tortone* après la sortie des cours.

J'y trouvais un «salon de l'Europe», un cœur de Prague palpitant, mais non pas un salon de musique et de conversation, comme au XIX[e] siècle; c'était un salon de l'Europe «post-moderne», bien concret, terre-à-terre même. Je ne m'y ennuyais pas.

Le propriétaire de la maison est un Suédois assez fringant dont la femme, Scandinave elle aussi, est mince et distinguée. Son associé est Norvégien et tous les deux ont un hautain air nordique. Le personnel de chez *Segafredo* est Tchèque et Hollandais; le cuisinier, lui, est Français. Si on le fait avec du tact, on peut nouer des conversations avec des intellectuels américains séjournant à Prague, des hommes d'affaires anglais, des touristes de France, d'Espagne et d'ailleurs. J'empruntais *Le Monde* et *Le Figaro*, agréablement étalés sur l'aile noire du grand piano et, parfois, je m'enfonçais très profondément dans la lecture de ces journaux car je ne désirais pas regarder dans les yeux des personnages assez troubles, également présents chez *Segafredo*: certains Européens du Midi en somptueux manteaux de fourrure, dont le regard m'inquiétait,


Le Pont Charles à Prague

accompagnés de juvéniles et pimpantes petites amies tchèques, Albanais osseux, et ressortissants de l'ancienne Yougoslavie munis de téléphones cellulaires, joyeux et nerveux lurons qui entraient et sortaient, vaquant à leurs affaires dont je ne voulais rien savoir, dans le centre touristique de Prague.

Je voyais en ce café l'emblème du bouillonnement humain qui semble avoir enveloppé Prague. Chaque année, dix-sept millions de touristes visitent la ville. Tout à coup, en sortant de la torpeur policière et de l'isolement caractéristique de la «normalisation» imposée par le grand frère soviétique, processus abrutissant et interminable qui dura de 1968 à 1989, les Tchèques ont vite dû faire face à l'ahurissante circulation internationale, aux vagues de «privatisation» et, en l'absence d'une idéologie officielle, à la relativisation galopante des valeurs.

Une ville légendaire

En arrivant à Prague, je m'attendais vaguement à une atmosphère de *Zentraleuropa*, aux gens cultivés, aux appartements coquets et confortables, à une certaine ambiance aimable de nuance autrichienne. Côté architecture, la réalité a dépassé mes attentes car, au milieu des deux cents églises baroques de Prague, des monastères lourds de secrets juchés sur des collines boisées ou plantées de vignobles, du patrimoine statuaire abondant, des façades Art Nouveau ornées de gerbes en pierre et stuc aux surprenantes et voluptueuses fresques, et parmi les proverbiales «cent tours de Prague» (qui en réalité sont trois cents, selon certains connaisseurs), je croyais me retrouver dans un conte de fées ou dans un rêve, presque en dehors de ce monde. Le creuset profond et sinueux de la Vltava (c'est à dire la Moldau), à l'eau glauque et aux berges verdoyantes, ne fait qu'augmenter l'enchantement énigmatique de ce paysage légendaire.

Mon attente d'une convivialité cultivée, un peu vieillotte, était déraisonnable. En fait, je ne cessais de découvrir des mentalités de changement.

C'est vrai que lors des journées de brouillard, quand le temps est pluvieux, mais surtout le soir, certains coins de Prague prennent soudainement un air assez sinistre.

Mon attente d'une convivialité cultivée, un peu vieillotte, était déraisonnable. En fait, je ne cessais de découvrir des mentalités de changement. Cette découverte était parfois angoissante.

Comme ailleurs à l'Est, l'imaginaire tchèque est envahi par les appâts nécessaires au fonctionnement de l'économie de marché. Mais des réflexes et des réactions liés au régime révolu sont demeurés dans les mentalités, tout en subissant en partie une transformation qui me paraît très rapide. Certains traits du caractère national sont immuables, d'autres changent.

On n'a qu'à penser à la France, deux siècles après la Révolution, dont la mentalité reflète toujours des aspects «Ancien Régime» — courtoisie, cuisine raffinée, côté souvent théâtral des manières, goût du luxe — ainsi que des aspects républicains exprimés dans la devise «Liberté, Égalité, Fraternité».

Vivant parmi les Tchèques, mais ne parlant pas leur langue, je devais à tout moment me faire comprendre par des gestes, ou recourir à l'anglais ou à l'allemand en espérant trouver des interlocuteurs. Néanmoins, au centre de Prague, il y a beaucoup de gens qui se débrouillent très bien en langues étrangères. Parmi les étrangers, j'avais peu de contacts. Cette transition passionnante, je l'ai vécue de l'intérieur; elle m'a frappé de plein fouet car j'étais immergé dans la société tchèque. Pour encaisser avec cette transition, il vaut mieux avoir une «forte nature». Les gens me paraissaient souvent opaques, leurs réactions inattendues. Était-ce lié à la société tchèque, dans son aspect immuable, ou à des caractéristiques post-communistes?

Un jeune médecin tchèque m'a expliqué que devant l'évolution très rapide de la société beaucoup de gens présentent des symptômes psychosomatiques. «Non seulement les étrangers sont ahuris par les réactions des autres. Cela arrive également entre Tchèques. C'est à cause du changement de système. Nous ne savons tout simplement pas à quoi nous attendre de la part des autres.» Après plus de cinq mois de séjour et de contacts soutenus avec les gens, spécialement avec mes étudiants en études interdisciplinaires de l'Université Charles, à qui j'enseignais des aspects des communications en français et en anglais, je commençais à trouver des clés pour pénétrer l'environnement post-communiste. C'était ma tâche de comprendre et de m'adapter.

Une vague culpabilisation

Une atmosphère générale porteuse du sentiment vague de culpabilité m'a frappé après quelques semaines à Prague. Était-ce lié à l'héritage du communisme? Peut-être, mais des images du *Château* et du *Procès* de Franz Kafka me hantaient aussi. Ces rues humides du début d'octobre,

ces géants souffrants, en pierre, partout soutenant les balcons massifs des maisons bourgeoises ou des palais, ces murs et ces pierres grises, le château présidentiel Hradcany surplombant la Vltava et la ville, redoublaient l'effet des paroles de mes interlocuteurs qui semblaient dire: «Votre comportement est différent de ce que l'on attend de vous». Un ami autrichien, directeur des finances dans une grande société allemande, apparemment plus proche par sa culture de la société tchèque, confirmait mes impressions.

Un soir d'automne, j'avais quitté la vieille ville et je rentrais chez moi. Entre deux adresses stables, j'habitais pour le moment dans une pittoresque auberge de jeunesse enfouie dans le grand parc rustique de Stromovka, ancienne réserve de chasse de Ferdinand de Habsbourg, empereur de la Renaissance.

«Non seulement les étrangers sont ahuris par les réactions des autres. Cela arrive également entre Tchèques. C'est à cause du changement de système. Nous ne savons tout simplement pas à quoi nous attendre de la part des autres.»

Il fallait une bonne demi-heure de marche à pied pour atteindre l'auberge, et l'obscurité était grande. J'ai abordé un petit homme en Macintosh, accompagné d'un autre, grand et maigre, qui tenait en laisse un chien de chasse. J'ai demandé au petit, qui parlait anglais, si le chemin à pied à travers la forêt était sans danger.

— Avez-vous une preuve que vous habitez là? me demanda-t-il.

— Que voulez-vous dire? Je désire simplement rentrer à l'auberge. Pourquoi avez-vous besoin d'une preuve?

— Montrez-moi vos papiers ou au moins la clé de l'hôtel!

Je lui ai montré la clé, mais de loin, car j'avais peur qu'il me la chipe.

— De plus près, s'il-vous-plaît! *Montrez-moi votre passeport!*

Évidemment, j'ai laissé tomber et j'ai rapidement hélé un taxi pour rentrer chez moi par un autre chemin.

En d'autres occasions, lorsqu'elles n'avaient plus rien à dire, certaines personnes me sommaient — ultime argument d'une conversation contradictoire — de *montrer mon passeport*, ce qui suscitait à la fois mon étonnement et mon irritation. Je ne comprends pas encore ces réactions autoritaires.

Influencé aussi par les images du régime déchu, je redoutais également la police, avec laquelle je n'avais pourtant eu presque aucun contact. Avec le temps, je me suis rendu compte que la police tchèque d'aujourd'hui est très courtoise à l'endroit des étrangers. Elle essaie d'adopter une tenue «américaine», y compris au niveau de ses uniformes (anciennement, c'étaient des copies des uniformes soviétiques, comme c'est encore le cas en Slovaquie). Alors, la sensation de culpabilité, se resserrant autour de ma poitrine, venait-elle des visages des gens, assez immobiles, n'exprimant pas d'émotions, quoique souriants? En tout cas, après un mois et demi de séjour à Prague, je ne portais plus attention à ce sentiment.

Paradoxe des conversations

Au début de mon séjour pragois, j'étais charmé par une certaine amabilité des gens dans les conversations courantes. Il était agréable de parler avec des personnes qui semblaient être d'accord avec moi. On ne me contredisait presque pas. Après un certain temps, j'avais envie d'entendre des opinions différentes des miennes, pour le plaisir du débat. Je remarquais que mes interlocuteurs me «renvoyaient la balle» avec *mes* idées politiques, *mes* goûts, etc.

Lentement, je constatais combien les gens (mes propriétaires, par exemple) étaient réticents à exprimer ce qu'*ils* aimaient, ce qu'*ils* pensaient, surtout devant un étranger qu'on ne leur avait pas présenté. Je commençais à m'apercevoir que les conversations étaient réellement assez sèches et répétitives.

— Aimez-vous Prague?

— Avez-vous visité le château?

— Combien de temps restez-vous ici? Qu'allez-vous faire demain?

Par la suite, j'ai vu, d'un côté, une adaptation utilitaire et efficace des sociétés industrielles qui est aussi très présente au Québec mais, également, une tactique issue de la société totalitaire. Pourquoi en fait dévoiler sa personnalité devant un inconnu? (Dans le passé, l'inconnu, si sympathique fut-il, pouvait être — qui sait? — un indicateur de la police, la société en était pleine...)

M. Ledek Zakl, un ami ingénieur dans la soixantaine, propriétaire d'une petite société de transport, catholique très croyant, me parlait un soir devant une délicieuse bière blonde du type Budvar et devant une «carpe à la juive», préparée avec de l'ail, des oignons et des tomates, dans la bonne et peu chère brasserie *Jindrisska*, au centre de Prague.

— «Les gens n'expriment pas leurs opinions, car ils craignent qu'un jour les communistes ne reviennent au pouvoir. Les gens ne veulent pas que leurs opinions soient notées par des inconnus et peut-être utilisées un jour contre eux. Les anciens policiers, dont aucun n'a été poursuivi en justice, vivent à côté des gens normaux.»

D'autres connaissances m'ont dit, en revanche, qu'un retour communiste est impossible et je suis plutôt d'accord avec eux. En voyant l'immensité de l'investissement allemand et américain en Bohême, il est improbable que l'Allemagne et les États-Unis lâchent ce pays à d'anciens communistes. Mais à toute occasion M. Zakl aimait citer un proverbe tchèque (et pas seulement tchèque): «La parole est d'argent mais le silence est d'or».

Zakl, assez durement éprouvé matériellement par la transition, a été obligé de se lancer en affaires à l'âge de soixante-deux ans, car la rente de retraite offerte par l'État tchèque est honteusement maigre. Ce catholique fervent et res-

pectueux de toutes les religions se considère minoritaire et distinct dans une société en majorité athée. Sa chambre, la seule chauffée pendant l'hiver dans une villa, est pleine d'icônes et d'images saintes. Il affirmait qu'en République tchèque l'on ne peut faire confiance qu'aux croyants, les autres citoyens étant corrompus par le matérialisme qui, jusqu'en 1989, faisait partie du dogme officiel. À quoi je répliquais que je connaissais des non-croyants qui étaient des gens bien: mon père, par exemple…

— Oui, mais ici et en Allemagne le Diable a eu beaucoup d'ouvrage à accomplir.

Il se référait au cruel passé nazi, surtout à l'extermination des Juifs, ainsi qu'aux longues années de communisme.

— Au Canada, vous n'avez pas un passé aussi lourd que le nôtre; le Diable n'a pas été aussi actif chez vous.

La truculente excentricité de Zakl, avec ses accents de Contre-Réforme, de séquelle d'un débat religieux fort ancien, ses propos (qui me paraissaient moins fantasques à Prague qu'ils ne me le seraient parus à Montréal), sa tristesse (mode culturel normal en Europe) me donnaient beaucoup à réfléchir.

Ne pas poser de questions

Les personnes âgées faisaient preuve d'un individualisme de pensée peu présent chez les jeunes. L'individualisme serait-il l'apanage de ceux qui ont fini leur lycée avant 1948 et vécu la prise du pouvoir par le Parti communiste? Zakl me disait que même au plus fort de la sanglante répression nazie à Prague, les autorités d'occupation n'essayaient pas de changer radicalement les programmes scolaires tchèques, étant trop occupées à poursuivre leur guerre. Ces autorités insistaient surtout sur l'enseignement quotidien de l'allemand dans les écoles.

Par contre, les Soviétiques et leurs alliés tchèques ont changé la «normalisation» ultérieure au Printemps de Prague qui fut un impitoyable temps d'endoctrinement.

Mes cours m'ont beaucoup appris sur les mécanismes de pensée et sur les attitudes des jeunes devant l'autorité. J'ai admiré leurs dons lyriques — un lyrisme de la nature qui me faisait penser à la musique de Dvorák et de Smetana — et le sentiment profond de leur terre, des forêts et des villages de leur pays boisé, que mes élèves tchèques arrivaient à communiquer même dans leurs compositions anglaises. En revanche, j'ai été surpris par ce qui me semblait un grand manque de curiosité de la part de jeunes de vingt ans pour des sujets sans applications pratiques immédiates.

Les élèves ne pouvaient pas formuler de points de vue sur les thèmes soulevés en classe. Toute question semblait les mettre mal à l'aise. Il me fut d'ailleurs expliqué que la forme habituelle que prenait leur enseignement était la conférence magistrale suivie de peu de questions et sans débat.

Quand je demandais «Avez-vous des questions sur tel problème?», silence.

Si j'insistais, la réponse était du genre: «Nous n'avons pas de questions, nous savons tout!»

Il paraît que dans l'ancien système scolaire, le fait de poser des questions était interprété par les enseignants autoritaires comme signe *d'incompétence*, ce qui provoquait des brimades. Ce découragement officiel des questions (attitude fondamentale) était aussi une manière d'étouffer en germe toute pensée critique qui commence avec un «pourquoi». C'était donc bête, socialement, de poser des questions.

Mon directeur de faculté, Jan Sokol, philosophe et mathématicien tchèque, catholique libéral, ancien dissident signataire en 1978 de la Charte des 77 — la «Bible» de la dissidence tchécoslovaque — m'avait prié de soulever des questions controversées dans mes cours pour encourager l'émergence du pluralisme d'opinions et stimuler l'apprentissage de l'anglais.

Une atmosphère générale porteuse du sentiment vague de culpabilité m'a frappé après quelques semaines à Prague. Était-ce lié à l'héritage du communisme?

Passionné par l'histoire de Prague, j'ai essayé un jour d'introduire devant la classe le sujet de l'ambiguïté, voire du mystère, qui semble envelopper l'histoire architecturale de cette ville, foyer au début de ce siècle d'une symbiose culturelle tchèque, juive et allemande. De quelle manière le choc des styles Baroque, Renaissance, Gothique, Art Nouveau et Bauhaus, décrit par l'écrivain pragois germanophone Max Brod, symbolisait-il l'histoire de la culture de Prague? Je voulais jouer avec l'idée de la ville comme chiffre du passé ethnique et intellectuel, des difficultés du trop-plein d'histoire…

Une étudiante a suggéré que les Tchèques, étant paresseux, n'avaient pas démoli la vieille ville pour en construire une plus moderne «comme, par exemple, on l'a fait à Budapest.» (Attention, car l'humour tchèque est sec et retors!) Une autre dit que l'histoire de Prague est insignifiante depuis la Guerre de Trente Ans (justement ce que je voulais débattre!). J'ai bien aimé cette réflexion: «De toute manière, *nous voyons cette ville tous les jours*, ce n'est pas un sujet intéressant pour nous.» D'une manière réflexe, fataliste, les étudiants refusaient d'expliquer, d'analyser. Il y avait aussi cette réaction aveugle, mais explicable, contre la logorrhée communiste qui a détourné tout un vocabulaire culturel et philosophique.

Jan Kaplan, un réalisateur de documentaires, me disait qu'il n'y a pas si longtemps toute spéculation, toute discussion quelque peu intellectuelle, pouvait indiquer une tendance à la dissidence. La société, y compris les jeunes, sauf pour des cercles très étanches presque conspirateurs de dissidents qui prenaient des risques, préférait «cultiver son jardin», pour ne pas courir de dangers.

L'écrivain Milan Kundera a décrit les purges de professionnels et d'intellectuels au temps de la «normalisation», téléguidées depuis Moscou, comme «un massacre de la culture tchèque qui n'a pas de pareil dans notre histoire depuis la Guerre de Trente Ans», à l'occasion de laquelle la dynastie des Habsbourg, de concert avec l'ordre jésuite d'Autriche, persécuta cruellement les protestants de Bohême et leur culture.

Une immense récréation

L'attitude des étudiants à l'endroit de l'autorité contenait des éléments de la «vieille» mentalité en même temps qu'une forte réaction contre elle. Ils aiment les professeurs qui font preuve de pouvoir administratif ou qui manifestent une capacité de dépenser dans la faculté. Comme leurs aînés, ils perçoivent très bien les signes de pouvoir, aussi subtils soient-ils. Je sentais qu'ils acceptaient les informations transmises par des figures d'autorité.

Cependant, ils voient aussi le post-communisme comme une immense période de récréation. Il est très difficile de les convaincre d'arriver au cours à l'heure, de faire leurs devoirs, d'accepter une discipline qu'ils jugent typique du régime révolu. Ils contestent sans cesse les notes. Ils veulent revivre mai 68. Si, pour la plupart d'entre eux, le post-communisme ne signifie pas la richesse, c'est quand même une espèce de fête. Toutes ces tendances contradictoires n'étaient pas faciles à dominer, mais elles étaient stimulantes.

Visage public, visage privé

À un certain moment, j'ai eu un déclic. La variété apparemment contradictoire des comportements m'a paru cohérente, soudainement, quand j'ai saisi que les gens avaient, d'une manière particulièrement rigoureuse, deux comportements: un comportement public et un comportement privé.

Jan Kaplan, un réalisateur de documentaires, me disait qu'il n'y a pas si longtemps toute spéculation, toute discussion quelque peu intellectuelle, pouvait indiquer une tendance à la dissidence.

J'avais connu le comportement public, plutôt guindé, inexpressif, cachant dans une certaine mesure les émotions et les opinions. Pour saisir le tout, il fallait accéder au visage privé. Que faire? Le soupçon généralisé d'avant 1989 s'infiltrant encore aujourd'hui dans la société, quoique dans une moindre mesure, a produit ces deux sphères de comportement (ces deux sphères existent dans toutes les sociétés, mais elles sont très bien définies dans les dictatures).

En faisant preuve de beaucoup de gentillesse, d'une diplomatie sucrée (ce qui me fait penser à la vieille Autriche) en engageant une petite conversation de circonstance très aimable, j'arrivais à gagner la confiance des Pragois, à surmonter leur méfiance. Dire des choses agréables et simples en ami, avec beaucoup d'égards, m'a aidé à franchir le mur des mentalités.

Philosophie et religion

En ce moment, suivant l'exemple pragmatique du premier ministre Václav Klaus, adepte de Margaret Thatcher et de Milton Friedman, la société tchèque est très branchée sur les valeurs d'enrichissement et de consommation. Il se manifeste cependant une carence à la fois de religion et de philosophie libre que le régime communiste a essayé d'éteindre avec acharnement pendant une quarantaine d'années.

Dans mon travail de professeur, mais également dans la vie courante, j'avais parfois l'impression que tout problème de communication était aussi un problème philosophique: il fallait toujours résoudre des questions de principe.

Cependant, ils voient aussi le post-communisme comme une immense période de récréation. Il est très difficile de les convaincre d'arriver au cours à l'heure, de faire leurs devoirs, d'accepter une discipline qu'ils jugent typique du régime révolu. Ils contestent sans cesse les notes.

En offrant à l'Université de Prague des cours sur Heidegger, Adorno, Aristote et Platon (interdits jusqu'en 1989), Jan Sokol essaie de répandre dans la société les positions critiques et les valeurs d'ouverture qui ont motivé le combat des dissidents contre le pouvoir totalitaire, et ceci en dépit des très maigres budgets que le gouvernement Klaus consacre à l'éducation. La régénération du paysage mental à l'Est est un travail de longue haleine.

Les valeurs philosophiques d'humanisme et de tolérance de notre société occidentale réussiront-elles à se frayer un chemin à côté de la soif d'efficacité et de bête uniformité consommatrice (et ses excès : *Rambo*, vidéo, drogue) à l'échelle mondiale que Jean Guéhenno dénonçait récemment dans son livre *La fin de la démocratie*?

Durant la dissidence des années 80 des sociaux-démocrates comme Václav Havel luttaient coude à coude avec des libéraux catholiques tels que Jan Sokol, contre le verbiage marxiste, abêtissant, ennemi du cœur et de l'intellect. Aujourd'hui, l'Église catholique essaie de reprendre son ancienne place en cette stratégique République tchèque, en tentant par exemple de reprendre possession de la cathédrale nationale du peuple tchèque, le Dôme Saint-Guy à Hradcany (Château de Prague).

Les autorités religieuses sauront-elles offrir le confort de l'âme, le critère de la moralité et la cohabitation civilisée en société, tout en limitant leur propension historique au contrôle de la pensée et à la conquête politique? À l'Est, le champ des joutes idéologiques se dégage tout le temps. Ce sont ces questions qui me préoccupaient vers la fin de mon séjour à Prague. ✎

* *L'automne 1994, André Seleanu, traducteur et journaliste montréalais d'origine roumaine, a été invité à donner des cours en communications à l'Institut d'études interdisciplinaires de l'Université de Prague. Cette position lui a offert un point de vue privilégié pour observer l'évolution des mentalités tchèques, cinq ans après l'effondrement communiste opéré par la «révolution de velours».*



Voyages

Un beau coin de pays

PAQUERETTE VILLENEUVE

En septembre dernier, j'avais été invitée à l'Île-du-Prince-Édouard à titre de collaboratrice d'un magazine qui a bifurqué depuis pour les habituelles raisons de marketing. Ce séjour, que j'avais envie de partager avec des lecteurs, est demeuré bien vif dans mon souvenir. D'abord par les photos rapportées, dont l'une de moi sortant de l'eau encore bien agréable en ce 15 septembre où, après avoir passé l'été à se réchauffer, elle n'a pas encore commencé à se refroidir.

Dès après l'atterrissage, nous fûmes conduits dans un des plus agréables hôtels qui se puisse imaginer. On se serait cru dans un roman de la Nouvelle-Angleterre au début du siècle. Dalvay était d'ailleurs l'ancienne résidence d'un «tsar» de quelque business d'outre-frontière, qui avait choisi de faire construire au bord de l'océan cette immense demeure tout en matériaux locaux. La présence du bois partout procurait le sentiment chaleureux d'être entouré par un élément protecteur. Si la plomberie faisait à l'occasion quelques glouglous, les chambres spacieuses (l'espace est si souvent mesuré en voyage), l'harmonie des meubles et l'architecture raffinée avaient le charme du luxe, notion plus qu'un cran au-dessus de ce qu'on appelle, en notre époque littérale, le confort.

Le lendemain matin, conduites par Derek, aspirant-médecin, nous entreprîmes le périple tracé à notre intention par la gracieuse Carol Horne du Bureau du tourisme, qui élève des chevaux dans ses loisirs. Dans la baie de Malpèque, nous assistâmes à l'arrivée des pêcheurs d'huîtres rapportant leur succulent butin à l'entrepôt des *Burleigh Bros* où le patron, Roger Burleigh, nous ouvrit une huître avec une telle dextérité que, prétendit Joanna Burkhard de la *Gazette*, «l'on en voyait encore battre le cœur». M. Burleigh est propriétaire de ses fonds, reste d'un héritage familial car, dans l'ensemble, ils appartiennent à la Couronne qui les loue aux exploitants.

Autre arrêt à la ferme *Cheese Lady's* où Martina Ter Beek et son mari Ryk tirent de leurs soixante-six vaches Frise-Holstein un Gouda triomphal. Avec la traite, la fabrication, la vente du fromage et l'éducation de leurs cinq enfants, le couple ne chôme pas. «Ryk et moi commençons chaque journée par un breakfast-conférence, précieux moment d'intimité», de dire cette belle et forte femme au teint grand air. Leur Gouda, vendu sur place, est aussi expédié sur demande.

La journée se termina au *West Point*, un phare réaménagé de façon simple et plaisante par les gens du cru. Ici règne l'esprit de la mer. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner quand l'hôtesse, Mme O'Leary, nous raconte la légende du «navire en feu» que plusieurs témoins, son propre père y compris, auraient vu. Est-ce le fantôme du *Fairy Queen* échoué sur les récifs en 1833 ou celui de l'*Isabella*, qui fit naufrage en 1868? Difficile à dire mais le phénomène, aidé par les vents et l'imagination, réapparaîtrait régulièrement... On soupa sur la plage de homards bouillis dans de grands chaudrons Paderno. Le jour suivant halte au *Dune Café* où, tout en dégustant un solide espresso, on se reposait les yeux sur les nymphéas d'un plan d'eau très fleuri.

L'un des clous du voyage fut le déjeuner que Len Knox, alerté par Enzo de la *Poissonnerie Moderne* à Montréal, avait concocté pour nous. Il nous amena sur la rivière Murray cueillir les moules bleues dans son élevage des *Atlantic Growers*, y ajouta quelques pétoncles tirés de leur eau fraîche, éveilla en catastrophe la boulangère fermée le dimanche car il avait oublié le pain, et nous conduisit chez son directeur Wayne Somers, installé dans une résidence à flanc d'océan construite par un autre Américain original. Len, auquel une allergie interdit les crustacés, se chargea chrétiennement de la cuisson, cinq minutes pour les homards commandés la veille, juste le temps d'ouvrir pour les moules et les pétoncles, tandis que notre hôte nous faisait goûter ses vins maison et de toutes sources, rivalisant avec ceux, commercialisés, de son voisin Rossignol, qui les tire du pissenlit.

Nous fîmes ensuite route pour l'élégant domaine hôtelier de *Bay Fortune* où le cuisinier, tellement grand qu'il doit porter sa toque à l'envers (en fait, c'est une casquette), présente des plats qui ressemblent à des sculptures. C'est ici que viennent les îliens pour se dépayser.

Dernière étape à Charlottetown, où nous logeâmes au *Fitzroy Hall*, restauré par de jeunes propriétaires attentifs, comme c'est souvent le cas ici, à garder dans le flot de la vie les anciennes demeures patriciennes. On nous convia à dîner à l'hôtel *Prince-Edward*. Service impeccable dans une atmosphère feutrée avec au menu, des patates bleues. Bleues? Oui, et traditionnelles ici où elles accompagnent depuis toujours le poisson salé. Le tubercule cher à Parmentier est une des fructueuses gloires de l'île, deuxième importateur mondial de semences de patates dont la qualité est soigneusement contrôlée en laboratoire. À souhaiter que la culture en soit toujours exploitée avec sagesse pour conserver au sol sa prodigieuse fertilité.

Petite excursion au Musée, derrière quelques touristes japonaises attirées par le nom de Lucy Maud Montgomery, auteur de *Anne of Green Gables*, roman télévisé avec succès dans leur pays. L'exposition de ses travaux de broderie, véritables compositions d'une infinie délicatesse, rend hommage au doigté dont les femmes témoignaient à l'époque où le temps ne leur était pas compté.

Ici règne l'esprit de la mer. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner quand l'hôtesse, Mme O'Leary, nous raconte la légende du «navire en feu» que plusieurs témoins, son propre père y compris, auraient vu.

Autre exposition, celle consacrée à l'architecte William Critchlow Harris qui, frère de musicien et artiste dans l'âme lui-même, cherchait à obtenir des églises qu'il construisait que leur acoustique répercute la voix humaine dans toute son ampleur et ses nuances.

Tout au long du voyage, nous avons été accueillis par des gens d'abord aisés, communicatifs, reflétant les qualités de leur île doucement nichée au creux du Golfe. Nous n'avons cependant pas vu d'Indiens, même si on en parlait souvent dans les journaux. Nous n'avons pas non plus joué au golf, malgré les conseils de mon ami Champlain Charest, propriétaire du *Bistro de Champlain* qui, désireux de marier tous les plaisirs, était venu passer ici sa lune de miel. ✎

Choses lues

De Bourassa à Bissonnette : l'évolution du castor-rougisme

RAMSAY COOK

«[...] *le nationalisme que j'ai toujours préconisé n'est pas le nationalisme sauvage qu'on a mis en œuvre dans tous les pays du monde*.» (Henri Bourassa, 1923)

Pendant une bonne partie de son existence, le *Devoir* a joué au Québec le rôle de «Tiers Parti», fredonnant un air discordant bien à lui, échafaudant un projet de société bien à lui. Par tradition, sa dissidence et sa communauté imaginée étaient composées de parts variables de nationalisme — canadien, canadien-français, québécois («la patrie canadienne» et «la petite patrie canadienne-française», pour reprendre les expressions de Bourassa[1]) — et de théologie catholique.

Ses graves éditoriaux signés, ressemblant à la fois à une déclaration pontificale et à un dossier juridique, n'étaient guère de nature à rassasier ces crasseux sans formation classique. Sa clientèle s'est toujours trouvée auprès des professionnels, de la bourgeoisie de langue française: médecins, avocats, prêtres, enseignants, étudiants. Dans son optique, sa fonction était d'enseigner à cette classe comment s'acquitter de ses devoirs, et sa devise — «Fais ce que dois» — était affichée sous son titre, jusqu'à ce qu'elle disparaisse, récemment, comme d'ailleurs la plupart des autres convictions de Bourassa. *Le Devoir* n'a jamais eu de parallèle ailleurs au Canada (le *Manitoba Free Press* de J.W. Dafoe s'en rapprochait le plus, tout au moins dans sa page éditoriale), si ce n'est le *Canadian Forum*, mais (autrefois) cette revue manifestait davantage d'humour et comptait moins d'abonnés que le *Devoir*.

Dans son élégante postface à *Le Devoir reflet du Québec au 20e Siècle*, Guy Rocher décrit la «classe» des lecteurs du quotidien comme étant «un ensemble de personnes qui partagent les mêmes orientations ou tendances de pensée, de sentiment, de réaction.» (Plus loin, empruntant le vocabulaire de Foucault, il appelle cette «classe» une «société de discours»). Ces personnes sont assez bien instruites (Rocher contribua au remplacement du collège classique par le CÉGEP), prennent la politique au sérieux, sont préoccupées par l'avenir du Québec et animées par une sensibilité nationaliste québécoise dont la palette comprend à la fois séparatistes militants et fédéralistes fatigués avides d'un fédéralisme «plus respectueux du Québec et des francophones canadiens que le

Canada ne l'a été jusqu'à présent». Rocher offre une autre observation pour expliquer la disposition de certains à *payer* pour un journal qui, depuis ses tout débuts (et ce n'est pas tellement différent aujourd'hui), n'a guère proposé d'informations internationales — ou même canadiennes — sérieuses, a dédaigné les sports et les bandes dessinées, et pour qui l'économie et la caisse populaire c'était la même chose. «À la différence de tout autre journal, affirme Rocher, le directeur ou la directrice du *Devoir* est un personnage public. Il ou elle jouit d'un grand prestige, surtout d'une sorte d'autorité morale, d'une aura au Québec même, peut-être parfois plus encore à l'extérieur du Québec, dans le Canada anglais». Peut-on oublier la ténacité, au cours des années 1970, de Claude Ryan qui, pour répondre à la question «What does Quebec want?», faisait inlassablement le pèlerinage des conférences? Seuls les pare-chocs affichant «My Canada includes Quebec» ont franchi plus de kilomètres que lui!

Tout sociologue qu'il soit, Rocher n'étaie pas d'observations empiriques son profil du public lecteur du *Devoir*. Ce qu'il dit a toutefois l'accent de la vérité: on croirait qu'il parle de lui-même — ou de moi, échantillon supplémentaire d'une personne. Dans les années 1950, il y a fort longtemps donc, mon professeur Arthur Lower insistait pour que les membres de son séminaire sur le Canada français lisent un journal de langue française au moins une fois par semaine (il était Méthodiste). J'avais entendu parler du *Devoir* mais, avant de le trouver à la bibliothèque Douglas de l'université Queen's, je ne l'avais jamais lu. L'expérience me déconcerta tout en me grisant — et sans doute était-ce là l'intention de Lower. Originaire de Winnipeg où les tarifs des trains de marchandises, les prix à terme des céréales et la menace du socialisme en Saskatchewan dominaient les pages des journaux locaux, je fus tout de suite émerveillé par les discussions interminables sur le catholicisme, la corruption et Clarence Campbell (naturellement, la perspective du *Devoir* était nationaliste et non sportive). Je découvris bientôt que même un hôtel nommé *Queen Elizabeth* pouvait susciter la passion des Canadiens français à un degré qui m'était tout à fait étranger. L'habitude se transforma en accoutumance et, dans les trente-cinq années qui suivirent, il m'a fallu ma piqûre — souvent quotidienne mais à tout le moins hebdomadaire. Au début des années 1960, je traduisais laborieusement des éditoriaux (d'habitude ceux d'André Laurendeau) pour le *Canadian Forum*. Puis, en 1964-65, Claude Ryan m'invita à contribuer une chronique hebdomadaire. Ce privilège me fit d'autant plus plaisir qu'aux premiers temps Henri Bourassa avait caressé l'intention de recruter un chroniqueur de langue anglaise, nul autre que John S. Ewart, mais le projet ne s'était jamais concrétisé. Je n'avais aucune idée si on me lisait. Jacques Ferron me fit cependant tenir une lettre hilarante de dénonciation sur du papier portant l'en-tête du parti Rhinocéros, et je demandai alors à Ryan s'il y avait eu d'autres réactions. Quelques unes à peine, me répondit-il, la plus défavorable ayant été celle d'un camelot au patronyme irlandais, gagnant d'un concours de recrutement d'abonnés. On semblait soupçonner un complot par des Irlandais pour s'emparer du journal!

Au fil des ans, je fis la connaissance de quelques uns des responsables du *Devoir*. Après sa superbe conférence Grey[2] à l'université de Toronto en 1961 Laurendeau, qui se disait lui-même noctambule, passa une longue soirée en conversation à notre appartement. Ayant remarqué mon parchemin de doctorat récemment acquis au mur de la salle de bains il demanda, feignant l'étonnement: «Dites, quelle est cette bizarre coutume anglo-saxonne?» Ainsi conquit-il mon admiration pour tout de bon. Claude Ryan était autre. Laurendeau aurait pu être mon frère, Ryan seulement mon oncle. Son petit calepin noir dans sa poche arrière pendant ses voyages à travers le pays, il portait sur la main sa moralité rigoureuse, son courage et son acharnement au travail. Un peu plus, on l'aurait pris pour Bourassa réincarné. Une rencontre brève avec Lise Bissonnette, aujourd'hui la directrice, ne présageait rien de son avenir: lorsque je l'accompagnai au train à New Haven au printemps de 1979, elle me fit part de son intention de passer quelques jours à l'hôtel Algonquin à New York. Une Dorothy Parker québécoise? Sûrement pas.

Dans son optique, sa fonction était d'enseigner à cette classe comment s'acquitter de ses devoirs, et sa devise — «Fais ce que dois» — était affichée sous son titre, jusqu'à ce qu'elle disparaisse, récemment, comme d'ailleurs la plupart des autres convictions de Bourassa.

Je crois donc porter en moi l'essentiel des caractéristiques du lecteur type décrit par Rocher. Qui plus est, dans les années 1960-70, en faisant mes recherches j'ai trouvé le moyen de lire la plupart des éditoriaux des dix premières années, ou à peu près, du journal, d'examiner les archives privées d'Henri Bourassa, et j'ai même envisagé d'écrire un livre à son sujet. Ma liaison amoureuse avec *Le Devoir* fut donc longue, fidèle et profitable. Puis, vers le début des années 90, environ à l'époque où Lise Bissonnette en prit la direction, j'ai rompu et me suis lié à *L'Actualité*: il n'y est pas de rigueur d'appartenir à quelque *société de discours* et on peut facilement laisser de côté les textes de Michel Vastel (ou encore les lire pour se tenir au parfum des manigances des *lumpen nationalistes*). Pourtant, comme Woody Allen, je m'inquiète toujours de cette vieille liaison et souvent, en bouquinant chez Lichtman's, pour un huard et la TPS je me laisse racoler par la vieille chérie: l'avouerai-je? *Le Devoir* me fait toujours tressaillir — mais pas les jours où il publie Daniel Latouche.

La force du *Devoir* a toujours eu deux volets. D'abord, la férocité de son indépendance politique. Ensuite, la netteté de son engagement à l'endroit de certains principes touchant le Canada, le Canada français et l'ordre social, principes qui n'étaient pas inflexibles mais dont l'application était équitable pour tous — même si la période séparant le départ de Bourassa et l'arrivée de Filion en révéla le côté sombre.

Dès le tout début, Bourassa exigea l'indépendance, encore que son alliance avec les «autonomistes» et, à travers eux, les Conservateurs au cours des élections de 1911, éveilla la suspicion, alors et par la suite, que de l'argent sale

avait pu contribuer au lancement du journal. Au milieu des années 40 — bien avant, donc, que *Le Devoir* ne devienne un puissant critique du *chef* — Maurice Duplessis tenta d'en saisir le contrôle mais ce projet fut bloqué et le tandem parfait, Filion et Laurendeau, en prit la charge. À partir de ce moment, l'indépendance signifierait critiquer tous les partis et, en période électorale, une forte propension à appuyer les candidats «nationalistes» — Charles Taylor contre à Pierre Trudeau, par exemple. En 1980 dans trois éditoriaux portant trois signatures différentes, le journal accorda sa préférence à trois partis différents. Sous la direction de Lise Bissonnette il a opté presque inconditionnellement pour la souveraineté, c'est-à-dire pour l'alliance PQ / BQ et, à toutes fins utiles, la voix du fédéralisme en est disparue.

Le projet de société du *Devoir*, comme d'ailleurs celui de l'alliance BQ / PQ qu'il appuie, ne se distingue que dans les détails du libéralisme dominant nos pays industrialisés et le libre-échange à l'échelle mondiale qu'on y pratique.

Les principes de Bourassa à l'origine du *Devoir* en sont également disparus — remisés pour manque de pertinence. Le fondateur avait visé trois objectifs de base: l'autonomie du Canada au sein de l'Empire britannique — bataille gagnée avec l'arrivée des années 20; l'autonomie des provinces à l'intérieur du système fédéral — bataille passée au premier plan et au cœur de nos préoccupations; et l'égalité des cultures française et anglaise d'un océan à l'autre — bataille presque gagnée en pratique mais aujourd'hui sans grand intérêt pour *Le Devoir* même si, plus tôt dans sa carrière, Lise Bissonnette elle-même consacrait de nombreux éditoriaux à la défense des minorités francophones hors-Québec — ces *dead ducks* («foutus») de René Lévesque. Derrière tous ces objectifs il y avait la volonté obstinée de Bourassa que *Le Devoir* soit un journal catholique: toute question sociale, politique et même «nationale» devait y être examinée à la lumière des enseignements de l'Église. Le projet de société de Bourassa, essentiellement conservateur, critique tant à l'endroit du capitalisme de marché que du socialisme, ne proposait comme alternative qu'un vague «corporatisme»; privilégiait les syndicats catholiques contre les syndicats internationaux; et défendait le rôle l'Église dans l'éducation, la santé et le bien-être. Enfin, ce projet confirma chez Bourassa la conviction que la place de la femme était au foyer, que l'abandon de cette enceinte sacrée entraînerait sa masculinisation et l'apparition, pour reprendre son expression, d'*hommes-femmes* — sapant ainsi ce qu'il appelait la *race*. Enfin, l'antisémitisme, qui dans les années 1930 gâcha les pages de Georges Pelletier, était enraciné dans un nationalisme à la fois religieux et ethnique.

La pensée de Bourassa repose sur le fond de son catholicisme — c'est le côté *castor* de ce *castor rouge*, ainsi que l'étiquetait avec perspicacité Laurier. Le plus important, c'est que le catholicisme de Bourassa a toujours eu la préséance sur son nationalisme, sentiment auquel, dans son cas, le vocable *patriotisme* conviendrait mieux; c'est du reste l'expression qu'il semble avoir préférée. Sa *petite patrie* était française et catholique, les deux attributs étant toutefois distincts. Même si, dans sa célèbre défense du français comme langue du catholicisme des Canadiens français déclamée brillamment au Congrès eucharistique de 1910, il escamota lui-même la distinction, il se gardait normalement de confondre langue et religion.[3] À l'occasion du dixième anniversaire du *Devoir* en 1920, après que les événements de la Grande Guerre eurent accru l'intensité des sentiments nationalistes au Québec, Bourassa confia à son journal la mission d'enseigner «le vrai patriotisme gouverné par la foi, éclairé par les leçons de l'histoire».[4] De plus, Bourassa soupçonnait Groulx de confondre nationalisme et religion, à la fois dans son roman raciste *L'Appel de la race* (1922) et dans les essais presque séparatistes publiés par ses admirateurs dans *L'Action française* sous le titre *Notre avenir politique* (1923); cela le mena, dans un vigoureux discours intitulé *Patriotisme, nationalisme, impérialisme* (1923), à se dissocier de son nouveau disciple nationaliste.

Un nationalisme reposant sur son interprétation particulière de l'histoire du Canada français intégrait, chez Groulx, religion et appartenance ethnique. Un de ses plus chauds partisans était Antonio Perrault, jeune avocat dont la contribution à *Notre avenir politique* était quasiment un plaidoyer pour un État français indépendant. Perrault était le futur beau-père d'André Laurendeau, qui réunirait Groulx et Bourassa une dernière fois en 1942 pour s'opposer au plébiscite sur la conscription. Dans les années 60, Laurendeau et Groulx se perdraient de vue, surtout après l'acceptation par Laurendeau de la co-présidence de la Commission BB.[5]

Ironie suprême et largement inaperçue du sort, un prêtre, le chanoine Groulx, a joué un rôle clé pour libérer le nationalisme québécois de ses entraves religieuses traditionnelles et déchaîner ainsi une idéologie ethnique laïque qui transformerait éventuellement la société québécoise et y marginaliserait l'Église. Une fois la religion et le nationalisme intégrés, ainsi qu'ils le furent dans la «doctrine» de Groulx, le nationalisme n'avait qu'un pas à faire pour bouffer la religion, comme il le fait toujours avec les idéologies, religieuses ou laïques, qui s'y associent.

La carrière de Laurendeau symbolise en quelque sorte la transition du *Devoir* du nationalisme religieux au nationalisme laïque. Avec Gérard Filion, qui avait fait ses classes dans le journalisme agricole, Laurendeau ferait entrer le journal dans le vingtième siècle. Dans son beau livre *André Laurendeau: French Canadian Nationalist* (1992), Don Horton trace adroitement le cheminement, souvent tourmenté, d'un jeune séparatiste antisémite vers la maturité où il devient un nationaliste dont le point de vue, comme celui de nombreux intellectuels de sa génération — Gérard Pelletier et Pierre Trudeau, par exemple — fut informé par la variété de catholicisme libéral particulière à Emmanuel Mounier et la revue française *Esprit*.[6] Pour Laurendeau, le personnalisme servait de gîte à mi-chemin entre l'orthodoxie catholique conservatrice et le nationalisme ethnique, d'une part, et un nationalisme laïque, presque socialiste, de l'autre. (Le beau-frère de Laurendeau, Jacques Perrault, fut l'un des premiers nationalistes canadiens-français éminents à s'inscrire au parti CCF). Et voici une autre ironie du sort: en 1947, quand Laurendeau

démissionna de son poste de chef de l'aile provinciale du Bloc populaire canadien pour rejoindre la rédaction du plus important journal catholique du Québec, il n'était déjà plus croyant. Dans un des incidents les plus bizarres de la littérature historique canadienne, le fils de Laurendeau, Yves, choisit l'occasion de la publication du livre tendancieux de Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple* (1983) pour révéler une bonne partie de l'histoire familiale que Monière avait tue consciemment. Surtout, Laurendeau-fils publia certains passages d'une lettre de 1964 où son père avouait la disparition de sa foi une vingtaine d'années auparavant. Depuis lors jusqu'en 1964, il avait dissimulé son agnosticisme grâce à une migraine qui, par miracle, l'affligeait tous les dimanches! Fait non moins intéressant, en journaliste habile Laurendeau profita de cette sortie partielle pour écrire une version romancée de sa vie d'agnostique de placard dans un article révélateur pour *Le magazine Maclean* avec pour titre *Une société intolérante, qui force ses athées à devenir marguilliers*... Les mots de Laurendeau au sujet du marguillier du village, c'est-à-dire en réalité de lui-même, sont d'une amertume inaccoutumée: «J'avais par moments l'impression d'un homme enterré vif. L'alcool aidait doucement à endormir la douleur d'une vie ratée. Il fallait que cet homme possédât une certaine vigueur pour tenir le coup en apparence, tout démoli qu'il fût. J'éprouvais en le regardant le sentiment d'une déperdition, d'un appauvrissement de lui-même et du milieu, d'un sacrifice bête et inutile. Et je me demandais combien de ‹rats› ils pouvaient être, dans la société canadienne-française, à se terrer dans leur trou.» Et l'article de conclure: «Pourtant jamais, depuis, je n'ai pu regarder cette société du même œil.»[7] Le «marguillier» au *Devoir* ne put expliquer son long silence à ses enfants qu'en écrivant: «Personne ne l'a su, rigoureusement personne sauf maman (la vôtre, non la mienne, bien sûr). Comment vous confier ce que vous n'auriez pas compris et [qui] vous aurait troublés? J'ai pris l'habitude du silence. [...] Au reste j'avais peur d'une indiscrétion de jeune homme ou de jeune fille, et, *socialement, j'avais besoin du secret*, car j'étais journaliste à un journal catholique.»[8]

Comme le signale Jean-Pierre Proulx dans un des meilleurs essais de cette collection commémorative (seul celui de Jacques Rouillard sur *Le Devoir* et le mouvement syndical est aussi impressionnant), le successeur de Filion, Claude Ryan, quoique catholique indépendant, n'en était pas moins un catholique de tout repos.

Le livre de Monière et la recension critique qu'en fit Yves Laurendeau révèlent plusieurs autres détails étonnants: l'adhésion du grand-oncle Albert Laurendeau à l'évolutionnisme de Lamarck et la condamnation subséquente de son livre, *La vie. Considérations biologiques* (1911); la liberté de grand-père achetée d'une jeune Française enceinte dont il avait fait la connaissance à l'occasion de ses études musicales en France; et la liaison d'onze ans qu'André entretint avec Charlotte Boisjoli. (Comme quoi Marie-Claire Blais est meilleure guide au Québec que ne l'est l'abbé Groulx). Mais le plus important dans l'histoire du *Devoir* et du nationalisme au Québec est la fenêtre qu'ouvre l'agnosticisme de Laurendeau sur la question du laïcisme dans cette province autrefois «infestée de prêtres» («*priest-ridden*»). L'aisance avec laquelle l'Église des années 1960 renonça à son trône jadis puissant s'explique sûrement, à tout le moins en partie, par les très nombreux Laurendeau qui, «*socialement*», avaient besoin du secret pour assurer le bonheur de leurs enfants, respecter les convenances, conserver leurs emplois. Une étude sur l'incidence de la migraine chez les Canadiens français nous aiderait peut-être à mieux comprendre la Révolution tranquille!

La carrière de Laurendeau symbolise en quelque sorte la transition du *Devoir* du nationalisme religieux au nationalisme laïque.

L'agnosticisme de Laurendeau était assez facile à dissimuler sans compromettre *Le Devoir*, Gérard Filion tenant ferme à la tradition religieuse de Bourassa. Comme le signale Jean-Pierre Proulx dans un des meilleurs essais de cette collection commémorative (seul celui de Jacques Rouillard sur *Le Devoir* et le mouvement syndical est aussi impressionnant), le successeur de Filion, Claude Ryan, quoique catholique indépendant, n'en était pas moins un catholique de tout repos. On ne nous dit pas si c'est le «secret» de Laurendeau qui l'empêcha d'accéder à la direction du *Devoir*, mais Proulx signale qu'en 1962 certains représentants de la hiérarchie du Québec soupçonnaient qu'au plan théologique le journal souffrait «d'une nette insuffisance dans l'ordre de la pensée».[9] Reflet de la laïcisation croissante de son personnel et peut-être aussi de son public lecteur, à partir de 1970 il offrait de moins en moins d'informations religieuses au point qu'en 1990-91 *La Presse* y accordait quatre fois plus d'espace que *Le Devoir*. En 1990 la nouvelle directrice, Lise Bissonnette, écrivait: «De ses origines catholiques, *Le Devoir* est passé, comme la société québécoise, à une laïcité institutionnelle. Il ne se sent plus lié, aujourd'hui, aux prescriptions d'une Église, et se dissocie même, sur nombre de questions morales, de chemins qu'il suivit autrefois avec assurance autant que soumission. Ses valeurs, dit-on depuis la Révolution tranquille, restent foncièrement chrétiennes.» Mais le *Globe and Mail* dirait sans doute la même chose, à condition de pouvoir interpréter le Sermon sur la montagne à l'appui de l'économie de marché. Madame Bissonnette ajoute d'ailleurs: «Disons plutôt, pour les élargir à tous ceux qui diffèrent de cet héritage par tradition et qui sont les nôtres, que *Le Devoir* a une morale exigeante». Vu les idées bien connues de Bourassa sur le rôle des femmes dans la vie publique, l'accession de la première femme (romancière, de surcroît) au fauteuil de la direction, de concert avec la chute du *Devoir* vers le laïcisme, ne l'aurait guère étonné! Et il aurait sûrement partagé l'avis de Jean-Pierre Proulx — avec colère

peut-être — que «l'héritage catholique du journal s'est dorénavant transformé en humanisme séculier.»

Le passage de l'orthodoxie catholique à l'humanisme séculier a apporté de l'eau au moulin de presque tous les autres changements au *Devoir*. Si le catholicisme conservateur, conjugué au nationalisme, a engendré le corporatisme, l'antiféminisme et même l'antisémitisme, si le catholicisme libéral a soutenu le nationalisme socialement éveillé de Laurendeau et le civisme libéral de Ryan, alors le nouveau nationalisme laïque de Bissonnette est au diapason de la génération BCBG esquissée si brillamment par Denys Arcand dans *Le déclin de l'empire américain*. Le projet de société du *Devoir*, comme d'ailleurs celui de l'alliance BQ / PQ qu'il appuie, ne se distingue que dans les détails du libéralisme dominant nos pays industrialisés et le libre-échange à l'échelle mondiale qu'on y pratique. Jean-Marc Léger, qui dès les années 1960 avait préconisé pour le Canada une solution de type austro-hongrois semblable à celle proposée aujourd'hui par Bouchard et Parizeau (qu'à son tour on trouve dans *Pour la patrie* (1896) de Tardivel et de nombreux textes d'Antonio Perrault dans *L'Action française* de Groulx), a récemment refait surface pour annoncer son appui à ce nouveau projet nationaliste. À ceux qui font valoir avec insistance qu'il faudrait d'abord interroger les Québécois sur le type de société qu'ils veulent avant de leur demander de choisir ou de rejeter la souveraineté, cette voix du passé répond: «On ne peut espérer mettre en œuvre un ‹projet de société› que si, d'abord, on a la parfaite maîtrise de ses choix politiques et ses ressources, et ses lois et ses impôts, c'est-à-dire si on dispose de la souveraineté.»[10]

De nouveau, comme si souvent dans le passé, le cri de *la nation d'abord* éclate dans les pages du *Devoir*. Le but, c'est de ranimer et de renforcer ce que Jean Paré appelle «ce culte de l'unanimisme».[11] Autrefois voix critique de la dissidence — le «Tiers Parti» du Québec avec son propre projet de société — *Le Devoir* vient maintenant ajouter sa voix au chœur de ce culte, proclamant la version Bouchard / Parizeau de la souveraineté — celle avec de la crème glacée.

La flamme de ma longue liaison amoureuse refuse pourtant de s'éteindre. La prochaine fois que je passerai devant un kiosque, je ramasserai sans doute *Le Devoir* nouvellement attifé et tout clinquant, ne serait-ce que pour y lire les propos sur le cinéma de Francine Laurendeau. Cette innovation-là, Bourassa ne l'aurait pas approuvée non plus! ✎

Traduction : Pierre Joncas

Le Devoir reflet du Québec au 20e Siècle
Robert Lahaise, éd.,
(Montréal: HMH 1994)

RENVOIS

1. *Le Dixième anniversaire du Devoir* (Montréal: *Le Devoir* 1920), p. 72
2. Cette conférence est toujours l'une des meilleures analyses du séparatisme dans les années 1960. Voir Ramsay Cook et Michael Behiels, eds. *The Essential Laurendeau* (Toronto: Copp Clark 1976), pp. 224-33
3. Henri Bourassa, *Religion, Langue, Nationalité* (Montréal: *Le Devoir* 1920), p. 12)
4. *Le Dixième anniversaire*, loc. cit.
5. Lionel Groulx, *Mes Mémoires* , Tome 4 (Montréal 1974) 331-41
6. John Hellman, *Emmanuel Mounier and the New Catholic Left*, 1930-50 (Toronto: University of Toronto Press)
7. André Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent* (Montréal HMH 1970), pp. 199 et 201
8. Francine Laurendeau, *Mon père ce héros au sourire si doux*, dans *L'Incunable*, mars 1984, p. 14. À peu près à la même époque son fils, Yves, publia lui aussi cette lettre: voir Yves Laurendeau, *En guise de supplément au Laurendeau de Monière*, dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*. Le texte en italiques est souligné dans la lettre d'André Laurendeau.
9. *Le Devoir reflet du Québec au 20e Siècle* (Montréal: HMH 1994), p. 407
10. Jean-Marc Léger, *Projet de société, expression de la confusion*, dans *Le Devoir*, 23 mars 1995
11. Giovanni Calabrese, *Jean Paré* (Montréal: Liber 1994) p. 77.

Choses lues

La fraîcheur ensoleillée de Marcel Pagnol

PIERRE JONCAS

Il y a très longtemps, mon futur beau-frère m'offrait les deux premiers tomes des *Souvenirs d'Enfance* de Marcel Pagnol à l'occasion de Noël. La politesse en exigeant la lecture, ce cadeau m'ennuyait car, une douzaine d'années auparavant, la version filmée de la trilogie de Marseille — *Marius, Fanny, César* —, présentée en une seule séance dans la salle de théâtre du Collège Saint-Laurent, avait plongé dans un profond sommeil l'adolescent avide de grand spectacle que j'étais alors.

C'est dans l'indifférence, donc, que je me mis à parcourir *La Gloire de mon père*. À mon grand étonnement, toutefois, je ne pus le mettre de côté et, l'ayant fini, j'attaquai aussitôt *Le Château de ma mère*. Quelques semaines plus tard à peine, de passage à Paris, en me promenant sur les Champs Élysées à une époque où on pouvait encore y bouquiner, je me précipitai sur *Le Temps des secrets* aperçu sur le coin d'une table de libraire: j'en ai probablement complété la lecture sur l'avion du retour. Telle fut mon initiation à Pagnol (*Le Temps des amours* ne paraîtrait qu'en 1977) et mon enthousiasme à son endroit n'a jamais tari.

Marcel Pagnol naquit à Aubagne en Provence le 28 février 1895 — c'est à dire il y a un siècle. Sa mère Augustine, une «petite

couturière brune» quand elle rencontra son père Joseph, était la troisième et dernière enfant d'une Marseillaise et de Guillaume Lansot, un «Normand de pure race». Mécanicien de machines à vapeur, son métier avait amené Guillaume, âgé de vingt-quatre ans, à Rio de Janeiro pour réparer le moteur d'un navire en panne: il y périra de fièvre jaune. Le cinquième des six enfants d'André Pagnol, un tailleur de pierres à Valréas près d'Orange, Joseph devint, comme les cinq autres, instituteur. (Pour les Pagnol, on le sent, l'enseignement était un sacerdoce, le savoir un sacrement.) À la sortie de l'École Normale d'Aix-en-Provence, il fut affecté à Aubagne, puis à Saint-Loup, un gros village en banlieue de Marseille, pour ensuite être titularisé à la plus grande école communale de la ville elle-même, celle du Chemin des Chartreux. Quand Marcel naquit, son père avait vingt-cinq ans et sa mère en avait dix-neuf: ses parents lui donneront deux frères, Paul (né en 1898) et René (1909), et une sœur, Germaine (1902).

Marcel était un enfant précoce. Bien avant d'entrer à l'école, seul et à l'insu de ses parents, il avait appris à lire. Cette habileté n'était pas l'aboutissement, atteint à coups d'effort, de quelque ambition enfantine d'épater, mais celui d'une manière d'être heureuse, intelligente, curieuse, spontanée, laissée à son abondante initiative et qui, la saison venue, s'épanouit le plus naturellement du monde à la manière d'une fleur au printemps. Lorsque, à la faveur de circonstances cocasses, cette aptitude secrète de Marcel fut révélée, autant son père se réjouit et éprouva de la fierté devant le don remarquable de son fils, autant sa mère en fut consternée et angoissée pour avoir pris au sérieux l'avertissement d'une vieille concierge superstitieuse que son cerveau risquait d'éclater: pour conjurer le péril imaginaire, la pauvre Augustine lui interdit—sans succès d'ailleurs—l'accès à tout livre avant ses six ans.

L'admiration affectueuse de Marcel pour ses parents est partout en évidence. Il s'enorgueillit de leurs exploits, se réjouit de leurs bons coups, souffre de leurs ennuis, est humilié par leurs déboires, et prise leur compagnie.

L'été des sept ans de Marcel— la petite Germaine était encore dans ses langes — Joseph et l'oncle «Jules» (dont le prénom véritable était Thomas) louèrent une villa, «La Bastide Neuve», dans les collines au-delà de La Treille. Jules était le mari de Rose, la sœur aînée d'Augustine. Les *Souvenirs d'Enfance* sont essentiellement le récit des expériences de la famille Pagnol et des aventures du petit Marcel, dans ce décor bucolique comme dans la ville, le chant de tendres souvenirs emmagasinés dans sa prodigieuse mémoire. «Cet ouvrage, écrit l'auteur dans l'avant-propos de *La Gloire de mon père*, n'a que peu de prétentions: ce n'est qu'un témoignage sur une époque disparue, et une petite chanson de piété filiale, qui passera aujourd'hui pour une grande nouveauté.»

L'admiration affectueuse de Marcel pour ses parents est partout en évidence. Il s'enorgueillit de leurs exploits, se réjouit de leurs bons coups, souffre de leurs ennuis, est humilié par leurs déboires, et prise leur compagnie. Le rappel, ici et là, des modestes travers de Joseph, sa vanité par exemple, ne tient nullement du reproche: à vrai dire, leur évocation sert à le rendre plus sympathique. («J'avais surpris mon cher surhomme en flagrant délit d'humanité: je sentis que je l'en aimais davantage.») Surtout, Marcel le montre capable sinon de surmonter, à tout le moins de mettre entre parenthèses ses préjugés et ses idées reçues: ainsi, l'intransigeance républicaine et anticléricale de cet homme de principes austères s'adoucit sans disparaître à la fréquentation du christianisme accueillant et sans dogmatisme du jovial oncle Jules, amateur de bons vins, de bonne chère et de plaisirs salubres. Augustine, elle, était le modèle même de la mère présente, sensible, pleine de compréhension, d'une fraîcheur et d'une jeunesse impérissables: «Dans les mois qui précédèrent ma naissance, écrit Marcel, [...] elle n'avait que dix-neuf ans — et elle les eut toute sa vie.»

Deux autres personnages inoubliables et profondément attachants sont le petit frère Paul et le copain campagnard sans instruction, Lili des Bellons, qui sert de guide à Marcel dans sa découverte des collines, de leur flore et de leur faune, et qui lui montre à tendre des pièges pour les oiseaux et les petits animaux des champs.

Tout près de la fin du *Château de ma mère* Pagnol nous dit, avec une tendresse renversante, la fin de sa mère, de Paul et de Lili:

> Je marchais derrière une voiture noire, dont les roues étaient si hautes que je voyais les sabots des chevaux. J'étais vêtu de noir, et la main du petit Paul serrait la mienne de toutes ses forces. On emportait notre mère pour toujours. De cette journée, je n'ai pas d'autre souvenir, comme si mes quinze ans avaient refusé d'admettre la force d'un chagrin qui pouvait me tuer. [...]
>
> Puis le petit Paul est devenu très grand. Il me dépassait de toute la tête, et il portait une barbe de soie dorée. Dans les collines de l'Étoile, qu'il n'a jamais voulu quitter, il menait son troupeau de chèvres; le soir, il faisait des fromages dans des tamis de joncs tressés, puis sur le gravier des garrigues, il dormait, roulé dans son grand manteau: il fut le dernier chevrier de Virgile. Mais à trente ans, dans une clinique, il mourut. Sur la table de nuit, il y avait son harmonica.
>
> Mon cher Lili ne l'accompagna pas avec moi au petit cimetière de La Treille, car il l'y attendait depuis des années, sous un carré d'immortelles: en 1917, dans une noire forêt du Nord, une balle en plein front avait tranché sa jeune vie, et il était tombé sous la pluie, sur des touffes de plantes froides dont il ne savait pas les noms...
>
> Telle est la vie des hommes. Quelques joies très vite effacées par d'inoubliables chagrins. Il n'est pas nécessaire de le dire aux enfants.

Toutes ces expériences ont informé, profondément marqué même l'œuvre de Pagnol: les paysages de *L'Eau des collines* (*Jean de Florette* et *Manon des Sources*), par exemple, sont ceux des collines du voisinage de La Treille; l'ortho-

graphe de César Soubeyran dans sa lettre testamentaire à Manon est proche de celle de Lili quand il écrit à son «collègue» Marcel; l'harmonica de Manon est celui de Paul devenu chevrier; et ainsi de suite.

Malgré son peu d'instruction, Lili avait une langue savoureuse et Pagnol l'évoque avec une joie manifeste. Un matin nébuleux et sombre, l'oncle Jules déclare: «Il ne pleuvra pas, et ce temps est parfait pour la chasse!» «S'il fallait qu'il boive tout ce qui va tomber, murmure Lili en faisant un clin d'œil à Marcel, il pisserait jusqu'à la Noël.» En une autre occasion, Lili vante la surprenante célérité du haricot hâtif: «Tu fais un petit trou, tu places l'haricot au fond, tu le recouvres de terre, et tu pars en courant! Sans ça, il te rattrape.» Puis, en regardant Augustine, il ajoute: «Naturellement, c'est un peu exagéré: mais c'est pour dire qu'il pousse vite.» Même vocabulaire relevé, même style hyperbolique et mêmes clins d'yeux chez les personnages de *Marius*, *Fanny* et *César*, à l'exception du sobre Lyonnais, monsieur Brun qui, cependant, ne manque pas d'humour à sa façon.

Pagnol est, d'abord et avant tout, un conteur. Il dit son milieu avec lucidité mais aussi avec amour. Ses personnages, comme ses intrigues, sont vraisemblables parce qu'ils sont vrais.

Pagnol est, d'abord et avant tout, un conteur. Il dit son milieu avec lucidité mais aussi avec amour. Ses personnages, comme ses intrigues, sont vraisemblables parce qu'ils sont vrais. Les plus admirables, Honoré Panisse par exemple, ont de sérieux défauts et peuvent à l'occasion se montrer ridicules; les plus exécrables ont des qualités qui les rachètent un peu. Ainsi, le désir frustré d'avoir un fils rend compte, en partie, des manigances destructrices de ce vieux futé, César Soubeyran, «le Papet» de *L'Eau des collines*; ces manigances entraînent d'ailleurs la ruine et la mort du fils qu'il avait eu, sans le savoir. *L'Eau des collines* est une tragédie classique aux personnages accessibles: impossible, après en avoir pris connaissance, d'ignorer le pouvoir dévastateur de l'indifférence et de la poltronnerie collectives à l'endroit de «l'étranger»; impossible, non plus, d'ignorer le pouvoir d'une personne seule de précipiter la perte ou d'assurer le salut de la communauté.

Le petit Marcel alimentait son imagination insatiable auprès de Gustave Aymard et de James Fenimore Cooper, entre autres. La lecture du *Dernier des Mohicans* et du *Chercheur de Pistes* en firent un aspirant Peau-Rouge, tendance Comanche. Comme quoi les rêves d'enfants franchissent sans difficultés les océans et les frontières. L'expérience des sens — tous les sens — laisse des traces ineffaçables sur l'ardoise de sa mémoire. L'odorat:

> Je vis pour une première fois des touffes d'un vert sombre qui émergeaient de cette «baouco» et qui figuraient des oliviers en miniature. Je quittai le chemin et je courus toucher leurs petites feuilles. Un parfum puissant s'éleva comme un nuage, et m'enveloppa tout entier. C'était une odeur inconnue, une odeur sombre et soutenue, qui s'épanouit dans ma tête et pénétra jusqu'à mon cœur. C'était le thym, qui pousse au gravier des garrigues: ces quelques plantes étaient descendues à ma rencontre, pour annoncer au petit écolier le parfum futur de Virgile.

L'ouïe. Dès son enfance le son des mots le fascine:

> J'adorais *grenade*, *fumée*, *bourru*, *vermoulu* et surtout *manivelle*: et je me les répétais souvent, quand j'étais seul, pour le plaisir de les entendre. Or, dans le discours de l'oncle, il y en avait de tout nouveaux, et qui étaient délicieux: *damasquiné*, *florilège*, *filigrane*, ou grandioses: *archiépiscopal*, *plénipotentiaire*. Lorsque, sur le fleuve de son discours je voyais passer l'un de ces vaisseaux à trois ponts, je levais la main et je demandais des explications, qu'il ne me refusait jamais. C'est là que j'ai compris pour la première fois que les mots qui ont un son noble contiennent toujours de belles images.

Marcel Pagnol exerça divers métiers: enseignant, dramaturge, cinéaste, écrivain. C'était aussi un entrepreneur audacieux: en 1932 il fonda, avec Roger Richebé une société pour la production de ses films. Dans tous ses métiers, il put donner libre cours à son penchant de conteur. Peut-être lui arrivait-il d'inventer et de croire ses inventions, mais elles étaient si agréables... Au cours d'une répétition la comédienne Alida Rouffe lui aurait dit un jour: «Je t'écoute, Marcel, continue. Je sais que tu mens mais je me régale.» C'était donc un joyeux compagnon, un convive divertissant, un ami sympathique et fidèle.

Marcel Pagnol a réussi le tour de force de faire pénétrer son lecteur dans l'intimité de ses personnages sans jamais l'impliquer dans un voyeurisme indiscret.

Jusqu'à son deuxième mariage en 1945 (avec Jacqueline Bouvier: elle jouera le rôle-titre dans la version de 1952 de *Manon des Sources*) qui fut heureux, la vie amoureuse de Pagnol fut passablement compliquée. Le décès en 1954 de leur fille Estelle, âgée de deux ans et demi, l'éprouva sévèrement. Il mourut lui-même en 1974, en paix. Mgr Norbert Calmels, dont il avait fait la connaissance à l'abbaye de Frigolet lors du tournage des *Lettres de mon moulin*, qu'il admirait, et avec qui il entretenait des relations d'amitié authentique, se rendit à son chevet à la demande de René Pagnol. «Oh! Norbert! se serait écrié le malade en voyant le prélat. Tu ne vas pas me dire que tu m'apportes les derniers sacrements?» Mgr Calmels semble avoir joué auprès de son ami un rôle semblable à celui du curé Elzéar Bonnegrâce auprès d'Honoré Panisse. Après son départ, Marcel aurait confié à René: «Ça va mieux. Norbert a tout effacé.»

Marcel Pagnol a réussi le tour de force de faire pénétrer son lecteur dans l'intimité de ses personnages sans jamais l'impliquer dans un voyeurisme indiscret. Chez lui,

le prix de l'accessibilité n'est jamais la vulgarité ou le mauvais goût. Ses films, qu'on peut voir parfois au petit écran et qu'on peut louer ou acheter sur vidéocassettes, sont aussi vrais et pertinents aujourd'hui qu'ils le furent à l'époque de leur tournage. Ses livres, qu'on peut lire seul dans un fauteuil ou, mieux, de vive voix en compagnie de ses proches (c'est comme s'ils avaient été écrits pour être parlés et entendus), vrais et pertinents aussi, sont, pour reprendre l'heureuse expression d'Alida Rouffe, un régal.

Je me méfie des «maîtres à penser». Pagnol pratique un sain scepticisme. «Telle est la faiblesse de notre raison, écrit-il: elle sert le plus souvent à justifier nos croyances.» Il sait cependant reconnaître, apprécier et célébrer la bonté humaine. Il raconte qu'à sa naissance il avait fallu «aller frapper aux volets d'un voisin, qui possédait un boghey et un petit cheval» pour conduire sa mère chez la sage-femme. «C'était une époque bénie, explique-t-il, où les gens se rendaient service: il n'y avait qu'à demander.» Je me méfie, ai-je dit, des «maîtres à penser», mais, s'il me fallait choisir un «maître à sentir», je me rendrais en toute sérénité chez Marcel Pagnol.

Adessias.

Choses lues

Evtouchenko à McGill

PAQUERETTE VILLENEUVE

Un amphithéâtre rempli de Russes n'est pas triste, avec leurs «ch» qui bourdonnent comme des ailes de mouche! Majoritaires ce soir, ils sont venus entendre Evgueni Evtouchenko réciter ses poèmes et lire des extraits de son dernier roman, *Ne meurs pas avant la mort*, dont la traduction anglaise vient de paraître.*

Evtouchenko: c'est lui qui m'avait ouvert la porte quand j'étais allée dîner à Moscou chez la poétesse Bella Akhmadoulina, son ancienne femme avec laquelle il avait conservé des relations d'amitié. Il était vêtu d'un complet rose et vert tissé à l'écossaise, et il avait eu les larmes aux yeux: larmes d'eau salée parfumée d'un peu de vodka, en parlant de son bébé malade pour lequel il n'arrivait pas à se procurer d'antibiotiques. Ce soir à McGill pour son récital, il porte un pantalon et une veste à bandes rayées de motifs artisanaux où le rose toujours domine. Quand on a les yeux bleus...

Forme d'expression fort populaire dans un pays, la Russie, où les oracles inspirent depuis toujours un respect religieux, le récital poétique est peu connu dans nos contrées. Que fait un poète sur scène? Aussi ravi que tout acteur auquel un public captif est livré, ou que toute personne désireuse de faire passer un message, il donne un spectacle. La musique des mots, énergisée par ce double carburant, laisse toutefois sur sa faim qui, c'est mon cas, aime d'abord des mots, leur sens et leur fait toute confiance pour exprimer les émotions.

Le poète tend la main pour réduire les antagonismes, lui qui s'est trouvé à l'avant-garde entre deux armées ennemies, celle du pouvoir et celle des citoyens.

Ceux que l'on attrape n'en sont toutefois pas moins précieux. Dans *Adieu drapeau rouge*, par exemple, ce qu'Evtouchenko dit du drapeau qui flotta sur la Russie pendant plus de soixante ans, symbole d'abord de la terre plus que d'une idéologie est si juste, et il demande le respect pour le sentiment qui inspirait ceux qui l'ont défendu en s'y identifiant. Le poète tend la main pour réduire les antagonismes, lui qui s'est trouvé à l'avant-garde entre deux armées ennemies, celle du pouvoir et celle des citoyens. La marge était étroite où se mouvoir sur ce terrain dynamité, et la position d'Evtouchenko d'autant plus inconfortable que les saintes-nitouches de la politique un peu partout lui faisaient grief de ne pas avoir eu les honneurs du goulag. Il faisait partie d'une intelligentsia tolérée, avec des avantages au niveau des privilèges éminemment révocables.

En véritable libéral étranger à tout sectarisme, Evtouchenko sait nuancer ses jugements. Quoique l'évolution actuelle de son pays corresponde à ses vœux, il n'applaudit cependant pas sans réserves aux mérites des États-Unis, champions de l'Occident, où la censure basée sur le fric lui semble aussi redoutable, même si plus hypocrite, que la censure politique dans l'ex-URSS. C'est d'ailleurs à un éditeur canadien, et non américain, qu'est due la publication de son dernier roman.

Evtouchenko a traduit lui-même en anglais les poèmes de son récital, mais pas son roman, dont la traduction a été confiée à une «pro». Bonne nouvelle car pour apprécier vraiment les extraits qu'il nous en a lus ce soir-là avec son accent de Russe sibérien, mieux vaut acheter le livre! D'autant plus qu'il semble aussi plein de fraîcheur et d'humour que *Les baies sauvages de Sibérie*, son seul autre ouvrage de fiction paru chez Plon en 1982.

**Don't die before you're dead*, traduit par Antonina W. Bouis pour les éditions *Key Porter Books*. En vente à Montréal.

Choses lues

Du FLQ au marxisme-léninisme

CLAUDE PÉCLET

Il faut avoir un certain respect pour ceux qui, par conviction, plongent dans l'action politique. D'autant plus lorsque cette dernière, si marginale soit-elle, est porteuse d'une vision d'avenir. C'est avec empressement que j'ai lu Charles Gagnon dès que j'ai su qu'il avait écrit un essai sur le référendum. Cet homme a eu une grande influence sur mon engagement politique de jeunesse. Ex-ténor felquiste, il est devenu un grand militant du mouvement marxiste-léniniste du Québec et du Canada dans les années 70 (le groupe *En Lutte!*).

La force de Charles Gagnon réside dans l'effort original d'une analyse qui nous porte à réfléchir. Certaines des idées qu'il nous livre ne peuvent faire autrement que de troubler les ex-militants marxistes ou gauchisants qui se retrouvent aujourd'hui dans les deux camps du syndrome référendaire québécois. D'autres reflètent le profond malaise qui transpire de la gauche politique - Gagnon me semble souvent le prisonnier nostalgique des principes gauchistes qui l'habitent encore.

La situation politique au Québec en 1995 n'est plus ce qu'elle était. L'âme dynamisante du mouvement indépendantiste des années 1960-70 n'est plus. Le projet d'indépendance du Québec ne présente plus aucun aspect «progressiste». Au contraire, il est devenu une aventure passéiste aux mains de politiciens qui jouent d'astuces pour la faire avaler au bon peuple.[1]

Que sont devenus les anciens militants de gauche au Québec? Ici la prudence s'impose parce que les tendances «gauchistes» étaient nombreuses: socialisantes, anarchisantes, marxisantes, marxistes-léninistes, maoistes, révisionnistes, trotskistes et autres. Les milieux de gauche ou même d'extrême-gauche grouillaient de débats théoriques ou idéologiques, de modèles de société, de publications et d'actions diverses.

Pour les uns, dont Charles Gagnon, le passage du radicalisme felquiste au marxisme-léninisme fut le fruit d'une démarche s'inspirant des grands courants politiques qui animaient la gauche internationale de l'époque et de l'évolution de la conjoncture Québec/Canada. Graduellement, plusieurs ont compris que «la lutte de libération nationale du Québec» menait au cul de sac d'un nationalisme bourgeois. Le nationalisme québécois avait une odeur politique réactionnaire. Seule une lutte plus fondamentale et globale contre le capitalisme et l'impérialisme, son stade suprême, offrait des perspectives aux peuples et prolétaires du monde entier. L'activisme terroriste devait céder la place à l'organisation de la révolution prolétarienne.

Un courant de la gauche québécoise n'a pas suivi cette démarche, il est demeuré indépendantiste. Au nom de «LA CAUSE», d'appui «tactique» en appui «critique», il a perdu toute substance pour se noyer dans le projet péquiste, au sein duquel il cohabite avec des religieux purs et durs. Ce courant n'a pas encore compris que le Québec n'est pas une colonie. La formation sociale québécoise est plutôt celle d'une société postindustrielle riche, moderne et développée. Le peuple québécois n'est pas un peuple opprimé par tout ce qui bouge arborant une étiquette fédéraliste.

Après la dissolution des organisations de l'extrême-gauche dans les années 80, ce fut la grande dérive. Les militants s'éparpillèrent pour mieux digérer l'échec de leur mission, tout aussi sincère, noble et généreux que fut leur engagement. La réalité Québec/Canada continua d'évoluer dans un contexte mondial qui subissait de profondes transformations: l'URSS éclata, la Chine s'ouvrit au capitalisme, l'État providence fut remis en question... Aujourd'hui, on retrouve ces ex-militants un peu partout.

Je comprends mal comment des gens, qui ont bouffé de la politique pendant des années, couru toutes les manifs, vibré au son de la solidarité entre les peuples, aient pu en bout de ligne, après quelques années seulement, choisir de rester passifs. Comme s'ils devaient taire un épisode de leur passé en ruminant leurs vieux rêves. Ne doit-on pas apprendre de ses erreurs? Gagnon contribue au débat référendaire par son essai. Sa grande faiblesse se trouve là où son analyse n'offre plus d'alternative crédible. Elle s'accroche à des clichés dogmatiques.

La vie politique ne s'est pas arrêtée dans le vide du postmodernisme. L'engagement politique n'est ni moins utile, ni moins nécessaire dans une conjoncture mondiale au sein de laquelle deux grandes tendances, lourdes de conséquences, se dessinent. La voie des intégrismes, dont celle des nationalismes, devrait-elle nous ramener aux fiefs féodaux du Moyen Âge? L'impérialisme de la démocratie (une conception géopolitique de la mondialisation) pourra-t-il relever les défis qui se posent à l'échelle de la planète et qui concernent tous les peuples?

Quand la gauche et l'extrême-gauche deviennent une espèce de fourre-tout des prétendues bonnes causes, je pense qu'elles se trompent. Quand elles répètent des clichés vertueux qui ne correspondent pas à la réalité, je pense qu'elles se trompent. Quand elles vont d'échec en échec, quand elles se trompent et qu'elles ne corrigent pas leurs erreurs, je pense qu'elles s'automutilent. Quand les idées de gauche ressassent les mêmes vieilles recettes qui ne marchent pas, ses édifices s'écroulent et le peuple passe à autre chause. ✎

NOTES

1. Gagnon Charles. Le *référendum un syndrome québécois*. La pleine lune, 1995. «Nous verrons, ce faisant, que si l'indépendance du Québec recelait un projet politique cohérent soutenu par un mouvement social dynamique dans les années soixante et soixante-dix, elle n'est plus guère, vingt ou vingt-cinq ans plus tard, dans le discours dominant à tout le moins, que l'objet d'un vil maquignonnage de petits politiciens dont les horizons ne semblent pas dépasser ceux de boutiquiers de village.» (p. 24) «...Le nationalisme québécois n'est plus un mouvement social avec lequel il faudrait compter. Il fonctionne davantage à la nostalgie qu'aux perspectives d'avenir.»(p. 78)



HOMMAGE À Anne-Marie Bourdouxhe

Avec ce numéro, Anne-Marie Bourdouxhe aura présidé à la préparation de vingt-huit livraisons de *Cité libre*. Après quatre ans à la barre, elle a décidé d'exclure la possibilité d'un troisième renouvellement de mandat. Monique et Max Nemni, à qui le conseil d'administration confie désormais la responsabilité de la revue, nous ayant fait part de leur intention de la diriger sans comité de rédaction, c'est donc la dernière occasion que nous aurons de remercier nos lecteurs de leur précieux soutien et de leur dire tout le bien que nous pensons de notre directrice.

Anne-Marie fut la directrice de *Cité libre*, bien sûr, mais elle en fut aussi l'animatrice. Elle en a fait une revue d'analyse, de réflexion, d'idées et, à l'occasion, de débats, une revue ouverte, engagée, pertinente aux années 90. Elle a, de plus, vu à ce qu'elle ne sombre pas dans l'esprit de parti. Et, depuis son entrée en fonction, elle a dû assurer la marche harmonieuse d'une équipe à composition changeante et diverse — pour ne pas dire hétéroclite. Même si nous étions animés par des valeurs et des aspirations semblables, il nous arrivait de ne pas penser la même chose sur telle ou telle question et, les lecteurs attentifs le savent, nous n'avons pas dissimulé nos divergences : dans ces circonstances comme dans les autres, nous tenions davantage à éclairer qu'à convaincre. Anne-Marie nous a toujours soutenus, même quand il lui fallait également nous endurer.

Quand, après plus de vingt ans, une nouvelle directrice — à la fois novice et inconnue dans l'édition — relance une revue de réputation forte comme *Cité libre*, le poids de la tradition peut être lourd, et celui de la renommée des prédécesseurs, surtout s'ils sont illustres, accablant. Les risques auxquels s'exposait notre courageuse directrice étaient donc considérables. Eh! bien, pendant quatre ans, avec énergie et dévouement, un numéro à la fois, elle a assuré la réussite de l'entreprise en y imposant des normes de rigueur intellectuelle et de clarté d'écriture, et en faisant confiance à ses collaborateurs de s'y conformer. Nous la remercions vivement de cette confiance et de nous avoir accordé une place généreuse dans les pages de *Cité libre*.

Son travail ici, entièrement bénévole et auquel elle sacrifiait loisirs, congés et vacances, comprenait bien plus que la simple rédaction de l'éditorial de présentation. Pour en apprécier l'importance, il faut en connaître l'ampleur et la complexité: coordination des contributions (certains collaborateurs étant domiciliés à Québec, Ottawa, Edmonton, New York, Harare et ailleurs encore, la tâche n'a pas toujours été de tout repos); révision des textes; mise en page, en collaboration avec notre graphiste Claude Guérin (dont nous tenons, en quittant, à saluer la compétence et le dévouement: c'est grâce, d'ailleurs, à sa complicité que ce petit texte a pu paraître à l'insu de notre directrice); vérification des épreuves — et cette énumération est loin d'épuiser tout ce qu'il y a à faire du seul côté de la «production». En plus, il y a l'«administration». Et, deux fois pour chaque livraison, Anne-Marie et son mari Jean- Pierre ont accueilli chez eux, le comité de rédaction pour planifier le numéro et passer au crible les textes soumis. Mais tout ça, dira-t-on, c'est largement de l'intendance — et c'est vrai. Sans l'intendance, toutefois, il n'y aurait pas eu de revue: il importe que cela soit su.

Nous souhaitons donc à Anne-Marie, *pour maintenant*, un repos bien mérité — *pour maintenant* car nous espérons bien la revoir un jour à la barre d'une autre entreprise où ses vertus remarquables seront remises au service de la communauté. ✎

Louise Landry-Balas
Danielle Miller
Pierre Joncas
Richard L'Heureux
Louis-Philippe Rochon
Stephen Schecter

Cité libre nouvelle série

Anciens numéros

Il y a des trous dans votre collection?

Vous désirez enrichir votre bibliothèque de la collection complète de *Cité libre*?

Vous souhaitez offrir des numéros qui vous ont tout particulièrement plu à des amis?

C'est maintenant possible.

Vous n'avez qu'à vous adresser à Roxane Roy, en composant le (514) 766-9980.

- Numéro individuel: 4,00$
- Volume XIX (juillet 1991 à janvier 1992), 5 numéros: 15,00$
- Volume XX (février 1992 à janvier 1993), 9 numéros: 27,00$
- Volume XXI (février 1993 à novembre 1993) et Volume XXII (janvier 1994 à décembre 1994) 7 numéros: 27,00$
- Volume XXII (janvier 1995 à juin 1995, 3 numéros: 9,00$
- La nouvelle série au complet: 75,00$

Frais d'expédition et taxes en sus.

Les dîners de Cité libre

en septembre à

Montréal, Ottawa et Québec

